LA LIBERTÉ

60¢

Volume 77 n° 36 Saint-Boniface, du 30 nov. au 6 déc. 1990 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Laurent Gimenez

La culture provinciale

Réunis au Musée de Saint-Pierre-Jolys, les représentants d'une quinzaine de comités culturels franco-manitobains ont établi des objectifs à atteindre d'ici 1995 lors de l'assemblée annuelle de l'Association culturelle franco-manitobaine. Laurent Gimenez est allé faire un tour. Page 14.

Le tiers monde en chiffres

La dette des pays pauvres est le thème des activités de sensibilisation de l'organisme Développement et Paix cette année. **Page 9.**

La fin de la saison d'impro

La finale de la première saison de la LIM aura lieu le mercredi 5 décembre. **Le bilan de la première saison régulière en page 13.**

Les autochtones et la pauvreté

La population autochtone de Winnipeg mène chez les criminels, les prostituées et les pauvres. Mais il y a de l'espoir du côté de la spiritualité. **Page 21.**

Les questions scolaires

Les directeurs généraux de la Rivière-Rouge et de La Montagne réagissent aux questions d'actualité qui affectent leur région. **Page 3.**

Pas facile pour les jeunes

Plusieurs jeunes ont donné, sur l'assimilation, des perspectives nouvelles à la Commission Vision d'avenir. **Page 7.**

Les coops taxées

Si les caisses pop ne souffriront pas de la TPS, les coops telles que Boni-Coop seraient affectées dès janvier prochain. **Page 11.**

Citation de la semaine

«C'est qui le gars sur la croix, qui l'a tué?»

Danny Pelletier de Jeunesse Canada Monde, au sujet de l'étonnement des Tunisiens assistant à une messe catholique pour la première fois. **Page 8.**





photo: Yves Chartrand

Robert et Robert

Il y aura 10 ans le 4 décembre, les gérants Maurice Salve et Roger Musick avertissaient la Ligue de hockey Hanover-Taché que l'équipe de Saint-Pierre-Jolys porterait dorénavant le nom de Canadiens. L'équipe a connu des hauts et des bas et Yves Chartrand en a parlé avec plusieurs dirigeants et joueurs, dont Robert Bérard (à gauche) et Robert Rioux (à droite).

Robert Bérard ne peut laisser la rivalité avec Saint-Malo à la patinoire: il enseigne à l'école de Saint-Malo et sa femme est une Malouine! Meilleur compteur de l'histoire de l'équipe, Robert Bérard croit que Robert Rioux va le dépasser. Robert Rioux vise ce que Normand Hébert et les autres n'ont pu obtenir, la Coupe, et dès cette année si possible. **À lire en pages 18 et 19.**

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et 35$ à l'étranger.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

SOMMAIRE

ACTUEL



Marie-Josée Hupé. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Normand Hébert. Pages 18 et 19.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Les femmes en tournée

Ottawa - Claudette Toupin, du Manitoba, a fait partie d'une délégation de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) qui a séjourné au Québec du 26 au 30 novembre. La délégation a rencontré des représentants du gouvernement, des groupes de femmes et des médias québécois à Québec, Sherbrooke et Montréal afin de discuter des questions reliées à la condition féminine à l'extérieur du Québec.

La FNFCF veut non seulement informer les Québécois de la présence du demi-million de femmes francophones hors Québec, mais aussi établir des collaborations avec les organisations de femmes québécoises. (APF)

Pétro-Canada: bilingue

Ottawa - Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, recommande que la société Pétro-Canada, que le fédéral veut privatiser, demeure assujettie à l'ensemble de la Loi sur les langues officielles. Le projet de loi sur la privatisation oblige Pétro-Canada à garantir uniquement le droit du public de communiquer avec elle dans les deux langues officielles. Contrairement à celui privatisant Air Canada, le projet de loi de Pétro-Canada écarte la langue de travail et la participation équitable et soustrait aussi la société aux interventions du Commissaire. (APF)

Partenariat économique

Québec - Peu importe le chemin politique qu'il empruntera, le Québec aurait tout avantage à profiter de l'expertise des gens d'affaires franco-ontariens pour percer en Ontario. Dans un mémoire envoyé à la Commission Bélanger-Campeau, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) invite le Québec à dépasser les frontières et à transformer le voisinage en un partenariat fondé sur le respect mutuel. Il serait inconcevable que le Québec puisse en venir à vouloir ne pas tenir compte du demi-million de Franco-Ontariens et de près de deux millions de parlants français dans la détermination de son avenir économique et politique. (APF)

Les prestations augmentent

Ottawa - La prestation hebdomadaire maximale d'assurance-chômage passera de 384$ à 408$ en 1991, a annoncé la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Avec la récente adoption de la réforme de l'assurance-chômage, un employé devra travailler entre trois et six semaines de plus selon les régions pour avoir droit aux prestations. (APF)

Saint-Pierre-Jolys à l'heure de la décision

Le statu quo ou deux programmes autonomes?

Le bulletin de sondage a été envoyé chez les parents de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys, à la suite de deux réunions publiques tenues les 19 et 20 novembre. Le sondage invite les parents des programmes français et d'immersion à donner leur avis sur deux options.

«L'option A, explique Ronald Perron, le directeur général de la division scolaire de la Rivière-Rouge, est la création de deux programmes autonomes, maternelle à 8, pour le français et l'immersion. L'option B est le statu quo.»

Selon Ronald Perron, la question est très claire. Si la commission scolaire choisissait d'implanter l'option A, le programme français occuperait à lui seul l'école élémentaire, et le programme d'immersion serait déménagé à l'Institut collégial l'automne prochain. C'est la solution retenue par la Rivière-Seine à La Broquerie voilà une bonne dizaine d'années.

Le résultat du vote n'est pas déterminant dans cette décision, les commissaires se réservant le choix final. «Le résultat du vote sera discuté à la réunion de la commission scolaire en janvier ou février», a fait savoir le président Louis Roy de Saint-Jean-Baptiste.

Louis Roy a présidé les deux réunions publiques tenues à Saint-Pierre-Jolys à l'intention des parents. «Ça s'est bien passé, a-t-il dit, nous avons procédé de la même façon pour les deux groupes de parents, on a demandé des questions écrites à la pause-café.»

«Les parents ont plus d'informations, a avancé le président de la commission scolaire, mais je ne sais pas si ça a changé l'opinion de quelqu'un. Les experts en immersion du BEF (Bureau de l'éducation française) et de CPF (Canadian Parents for French) ont dit que c'était préférable que les deux programmes soient autonomes. Mais la majorité des gens sont entrés dans la salle en pensant le contraire.»

«On n'a pas répondu à toutes les questions. Il y en a que j'ai lues, mais j'ai demandé au panel de ne pas répondre. Ça n'avait pas de rapport direct avec la discussion, a constaté Louis Roy. Il y a eu des commentaires de personnes frustrées. Mais on avait demandé des questions, pas des sermons. Ces commentaires sont quand même disponibles aux commissaires.»



Archives La Liberté

Le directeur général de la Rivière-Rouge, Ronald Perron.

Ronald Perron trouve que la commission scolaire se trouve dans une situation difficile. «On est la seule commission scolaire francophone, la seule à ne pas avoir un programme anglais. Mais on pourrait être dans la position de ne pas pouvoir donner de programme français (à Saint-Pierre-Jolys). C'est ironique.»

«Quand on parle de gestion scolaire (pour les francophones), la grosse question dans la Rivière-Rouge est la clientèle, souligne Ronald Perron. Nos écoles sont à double voie, on n'a pas la population pour faire autrement dans les petits villages. Saint-Jean-Baptiste et à Sainte-Agathe, c'est pas assez gros pour partir deux (programmes) maternelle à 9!»

La commission scolaire doit proposer une solution pour l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys avant le printemps prochain.

Par ailleurs, le Groupe de travail Gallant sur la gestion scolaire, établi par le gouvernement provincial en août, doit remettre son rapport à la fin mai. Un des commissaires de la Rouge, René Desharnais, siège à ce Comité à titre de représentant des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Jean-Pierre DUBÉ

La question de la gestion scolaire dans La Montagne

Les commissaires s'inquiètent du processus de consultation

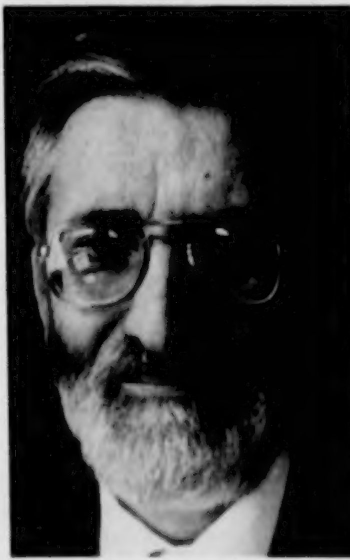
À la suite d'une réunion tenue surtout à huis clos, le lundi 26 novembre, le directeur général de La Montagne a fait valoir l'inquiétude des commissaires face au modèle de gestion qui sera recommandé par le Groupe de travail Gallant. Selon Henri Bouvier, la commission scolaire ne sait pas quand et comment elle aura l'occasion de donner son avis.

Faisant écho à la frustration des commissaires de La Montagne quant au processus de consultation du comité Gallant, Henri Bouvier a déclaré ne pas savoir «avec qui discuter. Notre "input", je ne sais pas quand on va l'avoir.»

«Faut-il passer par nos représentants chez les directeurs généraux, les commissaires, les parents? On parle même de rencontrer le ministre. Est-ce qu'on va nous permettre de prendre une position?»

Pour le directeur général de La Montagne, «la gestion, c'est un droit, point final. Mais on ne connaît pas les modalités, et c'est certain que ça va nous affecter d'une manière ou d'une autre.»

«Pour le moment, a ajouté Henri Bouvier, on va se tenir au courant, on pourra réagir quand il y aura des options de présentées. Nous voulons faire connaître nos inquiétudes, nos appréhensions face au modèle.»



Archives La Liberté

Henri Bouvier: assurer une meilleure liaison avec le personnel.

Par ailleurs, les commissaires de La Montagne ont également décidé de valoriser les relations avec le personnel des écoles. Au cours du prochain mois, les commissaires vont visiter les écoles de leur quartier électoral et rencontrer les profs et directeurs.

«Il y a du nouveau personnel à tous les ans, et les commissaires veulent connaître les préoccupations des enseignants, a dit Henri Bouvier, ils veulent connaître leurs suggestions. Ils veulent aussi eux-mêmes voir l'état des écoles.»

Enfin, les commissaires ont décidé de participer au projet pilote des examens de mathématiques du ministère de l'Éducation. Selon le directeur général, le ministère va tenir des examens à l'échelle provinciale chaque année pour évaluer la performance des étudiants.

Cette année, des examens de Math 300 et 301 auront lieu le 11 janvier, pour ceux qui terminent le cours à la fin du semestre.

«On avait le choix de tenir compte ou non du résultat de cet examen comme 30% de la note finale de l'élève, a fait savoir Henri Bouvier. On a décidé qu'on avait assez confiance dans nos élèves pour faire ça. Ils sont sensés être évalués sur le programme étudié.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

Les sessions d'EnvirAction commencent

Le comité éducatif de l'organisme EnvirAction tiendra une série de sept rencontres publiques (une par mois d'ici juin 1991) en vue de sensibiliser la population aux questions reliées à l'écologie.

La première session aura lieu le mardi 4 décembre à 20h en la salle 1032 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le premier invité d'EnvirAction sera Jerry Spiegel, le porte-parole du secteur de la planification et de la recherche d'Environnement Manitoba. Il expliquera les réalisations de la province au cours des deux dernières années, ainsi que des changements législatifs prévus dans le secteur vert.

L'entrée aux rencontres est gratuite. Le président du comité, Alphonse Bernard, a expliqué que le café et les biscuits seront servis à la fin de la soirée, mais que les participants doivent «apporter leur propre tasse pour le café».

ÉDITORIAL

Vivre sa langue... le plus possible

On pourrait parler longtemps de ce qui s'est dit au Manitoba ou ailleurs lors des audiences de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation. Peut-on être surpris de certains commentaires faits par les jeunes ou par ceux qui les observent? Il n'y a rien de bien nouveau. Pour les jeunes, c'est difficile de conserver sa langue en milieu minoritaire. Et les autres se sentent impuissants devant l'assimilation qui avance joyeusement.

Un peu comme dans cette région en bordure du Sahara où il y a encore beaucoup de végétation, mais où le sable l'ensevelit toujours un peu plus.

Réglons une chose une bonne fois pour toutes: on ne peut pas contrecarrer le sable. Il sera toujours là en aussi grande quantité. C'est la végétation qu'il faut entretenir afin d'assurer un équilibre entre les deux langues officielles.

Bien que les occasions de le faire ont considérablement augmenté au fil des années, il semble que parler français pour les jeunes soit de plus en plus difficile. Les communications ont rattrapé l'isolement des villages d'autrefois. En en milieu urbain, pas besoin de rappeler que les occasions de se joindre à la masse sont innombrables.

À chaque fois que des jeunes affirment, la tête un peu penchée, que c'est dur de parler français pour toutes sortes de raisons (les amis, les activités, même le milieu familial), je ne peux m'empêcher de penser à ma propre adolescence où, vivant au Québec, on croyait que le français était une chose acquise pour toujours. Et puis un jour, je me suis rendu compte qu'il y avait de la télévision, des journaux, de la musique en anglais. Même mon père parlait anglais à l'occasion.

Tout est revenu à une question de choix. Il n'y a rien de mal, comme le pensent bien des jeunes d'ici, à être bilingue. C'est le niveau de bilinguisme qui est important. Et ici, il ne faut pas se le cacher, bilingue veut surtout dire beaucoup d'anglais et un peu de français, surtout si la direction de l'école se pointe au tournant du corridor. C'est un passé qu'on voudrait voir révolu. Mais ce ne sera pas le cas pour les prochains mois ou même les prochaines années.

On connaît amplement le problème. C'est la suite qui doit vous intéresser. S'il est vrai que la multiplication des occasions de parler français sont importantes pour les Manitobains, c'est encore plus vrai pour les jeunes, nos jeunes, vos jeunes. C'est la responsabilité de tout le monde finalement. Ils n'y arriveront pas seuls. C'est ce qu'ils répètent sans cesse.

D'avance, on ne peut se fixer de grands objectifs. C'est à une solution multiple qu'on doit faire appel et ce, sans oublier un contexte de plus en plus international. Le français a sa place partout. Lui en faites-vous une à tous les jours? Les jeunes ont-ils toujours les occasions de l'utiliser?

En tout cas, plusieurs ont offert des façons originales de présenter leur désarroi à la Commission. N'y a-t-il pas là un potentiel indéniable?

Il serait dommage qu'avec tous les sujets qui se discutent présentement (gestion scolaire, services en français, entente Canada-communauté), il n'y ait plus de soldats pour en profiter.

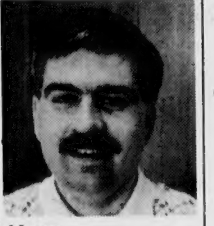
J'aime beaucoup mieux parler de l'autre nom de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation, Vision d'avenir. Avons-nous un autre choix que de regarder en avant quand on examine le passé?

L'avenir, c'est aujourd'hui, dit une vieille maxime. Si le sable n'attendra sûrement pas qu'on se mette à le pelleter, la végétation risque encore plus de se refermer si on n'en prend pas soin dès maintenant.

Il faut battre le fer pendant qu'il est encore chaud. Et surtout battre les prédictions déprimantes. Allez-vous gager dès aujourd'hui sur la possibilité pour les jeunes de vivre en français? C'est avec vous que ça commence pour eux. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils soient enthousiastes si leurs modèles ne sont pas convaincus. Il n'y a jamais personne qui a prétendu que ce serait facile, pour vous ou pour eux.

Soooo... let's go!

Yves CHARTRAND



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Normand Dupasquier: redécouvrir la richesse du milieu rural

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Normand Dupasquier a travaillé à Somerset et à Saint-Jean-Baptiste avant de s'amener à Saint-Boniface en 1971. Je lui a demandé ses impressions sur les milieux rural et urbain du Manitoba français.

Il semble y avoir parfois une mésentente entre le rural et l'urbain. A quoi est-ce dû?

Normand Dupasquier: C'est une bonne question. Il y a un souci des gens du rural que leurs besoins ne seront pas toujours entendus ou qu'on n'en tiendra pas compte dans les grands dossiers qui les touchent, que ce sont les gens de la ville qui vont les déterminer. Je ne suis pas certain que c'est toujours le cas.

C'est clair que la grande majorité des organismes ou des institutions franco-manitobaines sont à Saint-Boniface. Les gens de la ville ont une proximité que les gens de la campagne n'ont pas. C'est peut-être de là que vient ce souci. Il y a sûrement des préoccupations rurales que les gens de la ville ou les organismes doivent continuellement rechercher. Je ne suis pas certain qu'on le fait toujours en ville. Il y a des choses intéressantes en campagne que les gens de la ville ne connaissent pas. Il y a une vie communautaire fort différente.

Quels seraient les moyens de le découvrir?

N.D.: S'il y a des événements d'importance, on pourrait les faire à l'occasion dans le rural. A titre d'exemple, le lancement des dessins de Jours de plaine à Saint-Pierre-Jolys. Tout n'a pas besoin de se passer à Saint-Boniface.

Archives La Liberté

Normand Dupasquier aime sortir de la ville pour aller respirer en campagne. «Mais quand t'es en campagne, tu ne vois pas ça nécessairement.»

N'est-ce pas difficile quand on sait que de plus en plus de gens de la campagne s'en viennent en ville?

N.D.: Il faut renverser la vapeur, se trouver des moyens imaginatifs d'éveiller chez les citoyens de la ville (plusieurs sont des natifs du rural!) le sentiment de fierté de la communauté. Un autre exemple, c'est le lancement du centenaire à Lourdes le 8 décembre. T'arrives à un certain âge et tu te dis que c'est important l'histoire de ta communauté. Mes ancêtres ont été des pionniers de la paroisse. Quand on arrive en ville, on oublie ça peut-être un peu facilement.

Votre travail de mise sur pied du mécanisme de consultation pour la SFM peut-il jouer un rôle là-dedans?

N.D.: Dans le sens que je suis appelé à rencontrer les communautés, incluant le rural. C'est une tâche exigeante. Mais aussi agréable parce que je connais un noyau dans chacune et je pourrai reprendre le contact que j'ai perdu depuis quelques années afin de redécouvrir la richesse du milieu rural.

Il y a des choses que même les gens du rural prennent pour acquises comme la dimension tranquillité. Reprendre le contact avec le rural va peut-être même m'aider dans mon travail au Collège universitaire en éveillant chez moi des besoins.

Les gens du rural ont toujours une certaine réticence face à la SFM. N'est-on pas en train de leur préparer un autre beau mécanisme inutile?

N.D.: Mon rôle sera de tenter de les rassurer. Les communautés pourront davantage jouer un rôle. Dans le passé, c'était les organismes. Les gens de la campagne ont été sous-représentés et ce sera l'occasion de rétablir un équilibre. Ce ne sera pas facile, mais on retrouve la grande majorité des communautés au sud de Winnipeg.

Les dépenses per capita selon les programmes scolaires

Les chiffres et des mythes (revus et diminués)

«C'est du beurre d'enlevé sur la tranche francophone», était bien la citation de la semaine dans les milieux de l'éducation française après les nouvelles du 13 novembre de CBWFT. C'était le commentaire du directeur général de la Rivière-Rouge, Ronald Perron, sur la comparaison des dépenses par élève selon le programme d'enseignement dans sa division scolaire.

Mais ce n'était pas son premier ni son dernier mot. Ronald Perron estime qu'il avait bien expliqué à la reporter de Radio-Canada les chiffres concernant la Rivière-Rouge contenus dans le rapport Frame du ministère de l'Éducation, les mêmes chiffres repris dans un éditorial de La Liberté (du 16 novembre).

L'analyse du rapport gouvernemental révèle que la Rouge dépenserait 1 200$ de plus par élève anglophone que par élève francophone. A première vue un scandale. Mais selon le directeur général de cette division, les chiffres sont faussés. Voici comment Ronald Perron les explique:

1- Le total des dépenses pour l'éducation anglaise dans la division inclue ce qu'il en coûte pour éduquer les 75 élèves des trois écoles des colonies huttérites, ainsi que les frais résiduels (une moyenne de 1 000$ par élève) pour envoyer 180 autres jeunes à l'extérieur de la division, soit aux écoles anglaises de Grunthal, Steinbach ou Morris.

2- Le nombre d'élèves qu'utilise Frame pour déterminer le coût per capita est celui des inscrits dans la division, soit 75. Frame n'inclue pas «les 180 qu'on envoie à l'extérieur et pour qui la division ne reçoit rien.»

3- Si on poursuit la logique de Ronald Perron et qu'on retire les 180 élèves ainsi que la dépense de 180 000$ qui les accompagne à l'extérieur de la division, on reste avec une dépense d'environ 1 200$ par élève anglophone dans les écoles des colonies. C'est la moitié de ce qui est dépensé pour les élèves francophones.

Il reste que l'éducation anglaise dans la Rivière-Rouge est loin d'être rentable selon la formule actuelle. Et la commission scolaire n'aime pas cet état des choses. Avec les 180 000$ qu'elle dépense à l'extérieur sur ces élèves, et le demi-million $ qu'elle perd en octrois, la division pourrait se payer une belle école anglaise, explique Ronald Perron.

«C'est paradoxal: pourquoi est-ce que la seule division francophone se tremperait à créer une école anglaise? Mais ça fait du bon sens économiquement. Il y a un avis de motion à la commission scolaire pour créer une école anglaise dans la division. Mais les anglophones n'en veulent pas. Au niveau qualité, ce n'est pas un pas dans la bonne direction, selon eux. Et puis, ils se méfient de l'instabilité de la décision. Ils ont peur qu'on change d'idée après quelques années. Et ils ont maintenant pris l'habitude de voyager.»

A ceux qui imputent à Ronald Perron des mauvaises intentions concernant l'avenir de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys, le directeur général répond: «Les commissaires prennent les décisions. Je n'ai pas été embauché pour ça, mon travail est de fournir les faits. Il y a un leadership que je peux jouer. Mais la règle que je me suis donnée est de leur présenter tous les faits. Si j'étais biaisé, je ne leur ferais pas une faveur.»

Jean-Pierre DUBÉ

LETTRES

Une hiérarchie qui tremble dans ses culottes

M. le rédacteur,

Si ce n'était que les événements en question comportent des éléments si tragiques, je laisserais passer sans mot dire. Cependant, je crois qu'il est important de «mettre en perspective» les «Réflexions personnelles sur les écoles résidentielles» de M. Claude Blanchette, article paru la semaine du 23 au 29 novembre 1990.

On décèle clairement les signes d'une hiérarchie qui tremble dans ses culottes — comme on dit en bon canayen. Affirmer que «le tout est apparemment savamment orchestré» et «un effort systématique semble se déployer» démontre jusqu'à quel point l'institution dont fait partie M. Blanchette se sent attaquée. (Ça rappelle l'attitude de Richard Nixon au début de l'affaire Watergate.)

En toute honnêteté, comment M. Blanchette peut-il écrire: «Ne cherchons pas à analyser des situations du passé avec les critères d'aujourd'hui». Cet argument ne colle pas quand on traite de vraies personnes qui ont été profondément blessées.

La réalité est que dans ce temps là, la société en général y inclus l'église catholique croyait au «génocide culturel» des peuples autochtones. Ces peuples devaient devenir comme les blancs afin d'être acceptables. L'expérience humaine nous montre combien souvent des crimes ont été commis avec les meilleures intentions au monde. Ça ne justifie en rien ces actions.

Les torts dont il est question dans les écoles résidentielles ne se comparent pas à devoir «se lever à 4h du matin... puis marcher... trois milles pour se rendre à l'école». Il y a une différence entre avoir eu la vie dure et avoir été victime d'abus. Oui, «la vérité nous rendra libre», M. Blanchette, TOUTE la vérité!

Diane Sabourin
Saint-Vital
Le 25 novembre 1990

Bien servis... en anglais

Lettre à Mme Lorette Beaudry-Ferland

Je vous ai téléphoné aujourd'hui pour me plaindre de l'absence de véritables services en français au «St. Boniface General Hospital». Conformément au désir que vous avez alors exprimé, je vous confirme par la présente l'essentiel de ma plainte.

Mon épouse Suzanne, qui se trouvait sur le point d'accoucher, et moi-même arrivâmes à l'hôpital le lundi 19 novembre vers 17h. Malgré le panneau English/français, la réceptionniste accueillit notre français comme si c'eût été du zoulou. À l'admission, nous dûmes interpréter le «ring the bell» pour qu'une jeune femme, faisant fi de notre conversation qui se déroulait en français, nous pose en anglais les questions que lui soufflait son ordinateur.

À la maternité, nulle trace de français, tout comme à la pouponnière. Nous fûmes déçus mais point surpris jusqu'à ce qu'on nous remette la version anglaise d'un dépliant de Santé et Bien-Être social Canada. Ne mettions-nous pas suffisamment en évidence notre caractère francophone en parlant constamment français entre nous? Qui plus est, nous nous exprimions tous les deux en anglais avec un accent facilement perceptible.

Mon épouse et moi avons été bien traité par le personnel ultra-compétent du «St. Boniface General Hospital». Cependant, nous sommes déçus de constater qu'au coeur du seul quartier à caractère francophone de l'Ouest canadien, les services hospitaliers en français sont moins que symboliques. Je ne peux m'empêcher d'évoquer, à titre de comparaison, l'énorme réseau de soins de santé qui se trouve à la disposition des anglophones du Québec.

Nous sommes encore plus déçus, et même révoltés, de constater une fois de plus cette immense hypocrisie que constituent le bilinguisme officiel, qui n'a jamais bilinguisé que le Québec, et la Charte des pseudo-droits et libertés au nom de laquelle on voudrait faire avaler aux Québécois, dont je suis fier d'être, qu'ils briment les droits de «leurs anglophones» en leur imposant la loi 101. Par cette infâme Charte, invention machiavélique de Trudeau et de ses acolytes qui hantent malheureusement encore la politique canadienne, les anglophones du Québec ont gagné la préservation éternelle (une éternité toute relative, étant donné l'irrésistible poussée souverainiste du Québec) de leurs privilèges extraordinaires, alors que les francophones du Canada se retrouvent avec un combat tout aussi éternel à mener devant les tribunaux, pour n'obtenir que des miettes.

Bref, ce n'est certes pas par l'exemple du «St. Boniface General Hospital» que les «néo-trudistes» du genre Carstairs réussiront à me convaincre et à convaincre le reste des Québécois que leurs chimères bilingues en valent le coup. À vrai dire, même si votre hôpital se mettait au bilinguisme intégral demain matin, cela ne servirait probablement à rien. Le tort est déjà irréparable. Le Canada en est à ses derniers soupirs. Peut-être vous faudrait-il le dire aux autorités de votre hôpital et du ministère de la Santé du Manitoba: leur négligence, combinée à mille et une autres négligences et injustices canadiennes à l'égard des francophones, aura causé la perte de leur pays.

Au fait, Madame Beaudry-Ferland, mon épouse a donné naissance à une mignonne petite fille, que nous appellerons Corinne et qui parlera français, avec ou sans bilinguisme officiel. Je vous en donne ma parole.

Bernard Desgagné
Winnipeg
Le 22 novembre 1990

Bravo pour le spécial

M. le rédacteur,

Je désire vous féliciter pour l'édition spéciale que vous avez préparé à l'occasion de la canonisation de Marguerite d'Youville. Vous rendez hommage non seulement à cette femme exceptionnelle, mais aussi à toutes celles qui ont oeuvré et qui oeuvrent encore aujourd'hui d'un bout à l'autre de notre pays.

Leur esprit de courage, de bonté, de dévouement et leur ouverture aux besoins d'aujourd'hui transparaissent continuellement dans les innombrables oeuvres qu'elles dirigent.

En tant qu'ancienne élève des Soeurs Grises, je viens ajouter mes félicitations et mes remerciements. Je me joins à vous toutes chères Soeurs pour célébrer notre première sainte canadienne.

J'ai aussi apprécié les témoignages de femmes engagées dans l'Église. Vous avez su nous présenter un visage vivant et varié de femmes de chez nous. Bravo!

Bien sincèrement.

Cécile Mulaire
Saint-Pierre-Jolys
Le 25 novembre 1990

Un monsieur plus chanceux encore

Monsieur le rédacteur,

Gisèle Marion, La Liberté du 23 novembre 1990, nous dit que sa maman se trouvait chanceuse de dormir dans une chapelle chaque soir.

Ça me rappelle un monsieur plus chanceux encore. L'ineffable Claude Létienne disait, en parlant de son épouse, «ce n'est pas tout le monde qui couche avec la présidente des Dames de Sainte-Anne».

«And now I lay me down to sleep / But not alone. / Dear God / I do believe in you / How else could such a thing / Come true for me.» (Rod McEwen)

Avec mes meilleurs souhaits des fêtes.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
Le 24 novembre

P.S. À propos de votre compte-rendu du 5e Festival du Beaujolais. Si l'on y servait de la bonne chère, il n'est pas étonnant que la réaction des convives ait été positive — surtout celle des anthropophages!

Déçu de l'article

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu l'article dans votre hebdomadaire de la semaine du 16 au 22 novembre 1990, intitulé «Institut collégial Saint-Pierre: une mauvaise note en français», et franchement j'ai été déçu. Je vais commencer par dire que je suis gradué de cette école, et que présentement, mon père y enseigne (qu'on ne me le ramène pas au bout du nez maintenant...). Je suis présentement inscrit au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il y a eu un temps où je croyais que les élèves des écoles de villes, ou des écoles plus grosses avaient un avantage sur nous. Plus maintenant... On dirait, une fois ici, que le seul groupe qui a un avantage défini, c'est ceux qui sortent de d'autres provinces... À part d'eux, on est tous pas mal égal...

Pour ce qui est de la situation des professeurs à l'I.C.S.P., j'aimerais clarifier que Mlle Robertson n'est pas unilingue anglaise. Elle a suivi des cours pour apprendre le français, afin qu'elle soit capable de nous comprendre... De plus, la chose qu'on ne semble pas mentionner c'est les professeurs qui ont déjà gagné leurs épaulettes depuis longtemps. Ces professeurs méritent de se faire mentionner et vous ne l'avez pas fait...

On a cité le désavantage d'avoir une petite école comme étant le manque de choix de cours. On n'a pas mentionné dans cet article les avantages de la petite école de campagne. Entre autres, on y reçoit un traitement «spécial» dans les petites écoles que les grosses écoles ne peuvent pas offrir à cause du nombre d'élèves à desservir.

Vous avez parlé de quinze élèves parmi deux cents qui ont quitté l'école. Ils affirment (tous...???) qu'ils ont quitté pour la raison de français (ou plutôt pour le manque de français). Ceci ne représente que 7,5% de la population étudiante... Oserait-on dire que vous avez été recherché l'information que vous vouliez, plutôt que celle qui est possiblement vrai? Comme francophones minoritaires, est-ce qu'on débarque nos petites écoles de campagnes minoritaires pour faire place à «la grosse école», afin qu'elle puisse réclamer ses droits d'école minoritaire (de la justice politique/poétique...)???

Je répète que j'ai été déçu avec votre article, et vous demande si vous pourriez explorer les points de vue des 92,5% élèves pas mentionnés, mais avant ça, avez-vous vraiment exprimé l'opinion des 7,5%???

Réal P. Déquier
Fier diplômé 1990 de l'I.C.S.P.
Saint-Malo
Le 20 novembre 1990

Une étude sur les besoins des francophones

Le point sur la câblodistribution

La Société des communications du Manitoba (SCM) vient de commander une étude sur les besoins des francophones de l'Ouest en matière de câblodistribution. Histoire de savoir si les francophones hors des grands centres pourraient obtenir plus qu'un réseau francophone.

Les foyers francophones de Saint-Boniface qui sont abonnés au câble ont le choix entre les réseaux de Radio-Canada, TV5 et TVA. Dans le milieu rural, même quand on est câblé, le choix se limite souvent au réseau français de Radio-Canada. Pourtant, avec le temps qu'on passe devant le petit écran, la télévision est une bonne occasion d'être en contact avec la langue et la culture françaises.

La SCM a commandé une étude des besoins des francophones de l'Ouest concernant la câblodistribution. «Notre but est de donner des choix aux gens, explique René Piché. Radio-Canada ne plaît pas à tout le monde, TV5 est disponible dans les grandes villes, mais par bonté des distributeurs ou parce qu'il y a des canaux libres! Et TVA, qui n'est pas disponible au rural, est un réseau très montréalais.»

Dans quelle mesure les francophones sont-ils abonnés au câble? Le sont-ils davantage dans des secteurs où plusieurs réseaux francophones sont disponibles? Écoutent-ils les émissions francophones? Sont-ils satisfaits des réseaux francophones? Ceux qui ne les ont pas seraient-ils intéressés à obtenir ces canaux? «Nous voulons faire le point sur la communauté. Nous formons des groupes cibles et ces personnes voient certaines émissions. A l'aide d'un questionnaire, nous mesurons leur satisfaction ou leur désir d'avoir ces réseaux de télévision.»

Il s'agit aussi de connaître la proportion de francophones dans les communautés desservies par chaque câblodistributeur. «En second lieu, nous essayons de faire le point sur les câblodistributeurs eux-mêmes: qui sont-ils, quelle est leur attitude par rapport à la francophonie, quelles sont leurs possibilités financières et techniques, ont-ils un plan de développement, etc.»

Ces données peuvent être précieuses. Par exemple, un câblodistributeur qui s'aperçoit que sa clientèle est à 40% francophone peut être intéressé à offrir TV5 ou TVA.

Avec les données recueillies, il s'agira donc de «développer un document d'information et d'approche stratégique, c'est-à-dire comment raffermir les services existants et comment développer de nouveaux services. Là où ça apparaît raisonnable et où c'est financièrement possible, est-ce que ça peut se faire?»

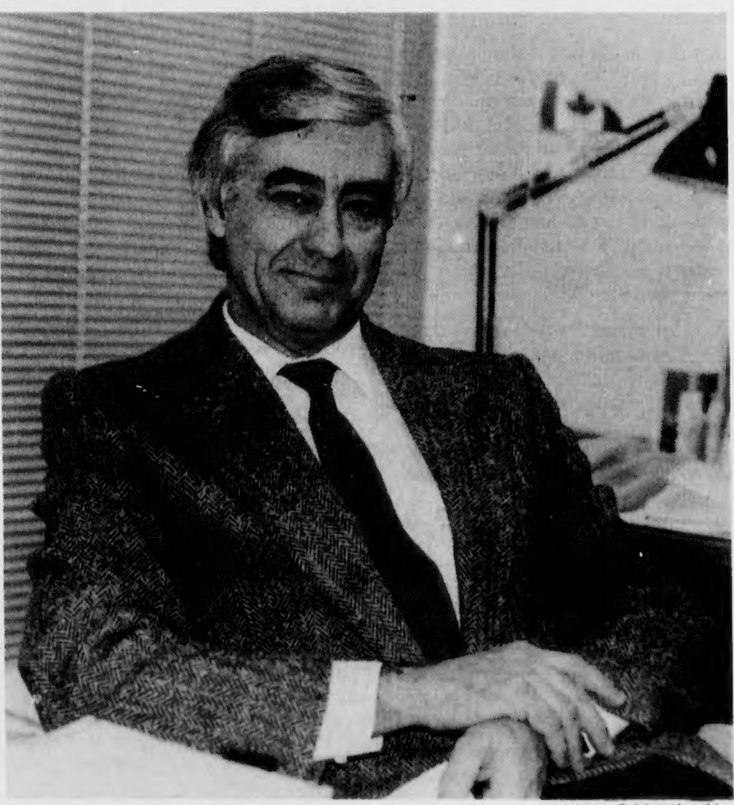


photo: Sylviane Lanthier

René Piché travaille à l'Office national du film.

Parrainée par la SCM, cette étude concerne les quatre provinces de l'Ouest et les organismes provinciaux représentant les francophones, comme la SFM au Manitoba, participent au projet. L'étude a été confiée à Charles Gagné, qui devrait remettre son rapport pour la fin janvier. «Nous retravaillerons le rapport de recherche pour en faire une trousse d'information qui sera remise aux communautés. Les demandes aux câblodistributeurs doivent parvenir des communautés concernées.»

Dans une étape ultérieure, «mais ce ne serait pas avant cinq ans», il serait possible de penser obtenir des canaux supplémentaires, comme TV Ontario, Musique Plus, ou le Canal famille. «L'idéal, si on rêve en couleurs, ce serait d'avoir une sorte de TV5 de l'Ouest: une programmation faite sur mesure pour l'Ouest à partir des émissions des réseaux francophones.»

Sylviane LANTHIER

Des idées plein les communications

La SCM a aussi d'autres projets:

- Un projet de vidéocassettes commerciales françaises dans les communautés. La SCM doit faire une étude de faisabilité parce que ce genre de projet doit être rentable: «Les coûts peuvent être astronomiques!», estime René Piché, qui évalue à 46 le nombre de points de chute potentiels dans la province. Reste à savoir comment la distribution des vidéocassettes se ferait.

- La SCM a mis sur pied un projet de stages à l'intention des jeunes des écoles secondaires intéressés à la vidéo. Pendant ces stages de sept jours, les jeunes apprennent tout sur la production d'un document vidéo: de la scénarisation au tournage, sans oublier le montage. Le stage a déjà eu lieu à La Broquerie et d'autres écoles y auront droit. C'est un projet populaire auprès des jeunes.

- Du côté de la production de disques, on discute avec des représentants d'autres provinces pour mettre sur pied une compagnie de production. Ce projet, un des plus réalisables, permettraient à des talents d'ici de se faire valoir avec plus d'éclat.

S. L.

SAINT-CLAUDE

Une journée en l'honneur de Marguerite d'Youville

Des représentants des familles des quatre Soeurs Grises originaires de Saint-Claude marqueront de façon spéciale la canonisation de Marguerite d'Youville le 9 décembre.

Deux de ces religieuses, Soeur Marie Dondo et Soeur Elizabeth de Moissac, sont décédées, tandis que Soeur Hélène Bellec habite à Saint-Boniface et Soeur Marie Philippe est dans le Grand Nord.

La journée d'activités pour tous a pour but de souligner les grandes valeurs de cette pionnière canadienne.

Le programme comprendra: de la documentation sur Marguerite d'Youville; des diapositives sur les Soeurs Grises; une exposition de photos des quatre Soeurs Grises «Saint-Claudiennes»; une table d'artisanat inuit et indien; une table d'aliments naturels, genre provisions de voyage des Soeurs Grises dans l'Ouest en 1844; et des mets d'autrefois.

En accord avec les oeuvres de Marguerite d'Youville, les fonds récoltés le 9 décembre seront versés à un projet de santé, l'ambulance de Saint-Claude.

Audiences de Vision d'avenir au CCFM

L'originalité des présentations impressionne Aline Taillefer

La coprésidente de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation, Aline Taillefer, semblait fière des jeunes de sa province natale à l'issue des audiences qui se sont tenues les 22 et 23 novembre au Centre culturel franco-manitobain.

«Rhino Volpé, un commissaire acadien, ne voulait pas venir ici. Il reflète la façon qu'on est perçus. Mais ce qui s'est passé démontre qu'on est encore là, qu'on va rester un bon bout de temps. Je peux m'identifier avec ce qui a été dit.»

La native de La Broquerie a surtout été frappée par l'originalité de la douzaine de présentations et par l'effort de certains groupes de se présenter de façon non-traditionnelle: la SFM, les jeunes de Précieux-Sang et l'école Pointe-des-Chênes qu'elle cite en exemple:

«Ils étaient un groupe de douze qui jouait une gamme de personnages, de stéréotypes. Tout le long, un 12e personnage n'a pas dit un mot. Pour moi, c'était la majorité silencieuse et ça revient toujours aux mêmes messages: il faut aller chercher la majorité silencieuse.»

La résidante de Saint-Boniface est aussi contente des éléments différents qui sont ressortis au Manitoba: un groupe comme le 100 Nons, la présence du Collège universitaire à Saint-Boniface, le Cercle Molière et une série de rassemblements qui n'existent pas nécessairement ailleurs, comme le Foule Faire du Conseil jeunesse provincial.

«En commençant le voyage ici, ça permet aux gens qui ne connaissent pas l'Ouest canadien d'avoir comme première impression ce que les Franco-Manitobains se sont donnés.»

On a évidemment rebrassé certains sujets des Maritimes et de l'Ontario: la gestion scolaire, l'animation culturelle, le centre scolaire communautaire, le besoin de garderies scolaires.



photo: Yves Chartrand

Un moment un peu tendu: Geneviève Pelletier est réticente à se prononcer sur la place de l'immersion au Collège universitaire de Saint-Boniface comme présidente de l'Association des étudiants. On reconnaît Aline Taillefer au centre.

Au sujet de l'homogénéité des institutions, Aline Taillefer est catégorique: «L'école à plusieurs programmes, ça ne marche pas. Il faut s'assurer que nos institutions demeurent les nôtres, tout en répondant à d'autres besoins.»

Elle donne l'exemple du CUSB où «il faut s'assurer que le Collège ne devienne pas un collège d'immersion. C'est pas les gens de l'immersion qui vont assurer la sauvegarde de la culture.»

Les institutions post-secondaires doivent également permettre aux jeunes de travailler en français. «Il faut diversifier, pas juste former des éducateurs.»

La Commission a déjà mis des choses sur papier. A la fin des audiences, les commissaires vont passer quelques jours de travail à Vancouver, puis se reverront en janvier afin de s'attaquer au rapport final pour la fin avril.

Aline Taillefer n'était pas trop inquiète du reste des audiences dans l'Ouest canadien. «Si c'est décourageant, je vais penser au Manitoba!»

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

Le groupe des étudiants de Précieux-Sang (Patrick Poirier, Serge Paillé, Gérald Chappellaz, Vincent Gaudet et Josée Fournier) a fait une saynète tirée de la pièce Médium Saignant de Françoise Loranger. Une note intéressante: Josée Fournier a passé six semaines au Québec, l'été dernier, pour suivre un programme linguistique à Jonquières. A son retour, elle trouvait ça difficile de recommencer à parler anglais! Leur enseignant, Jérôme Deschênes, se considère un promoteur de la langue.

PROVINCE

Déjeuner des aînés sur l'Alzheimer

La Fédération des aînés franco-manitobains tiendra un déjeuner-rencontre d'informations le mercredi 12 décembre à midi au Club La Vérendrye de Saint-Boniface.

Lucie Labossière de la Société Alzheimer sera la conférencière. Renseignements: 235-0670.

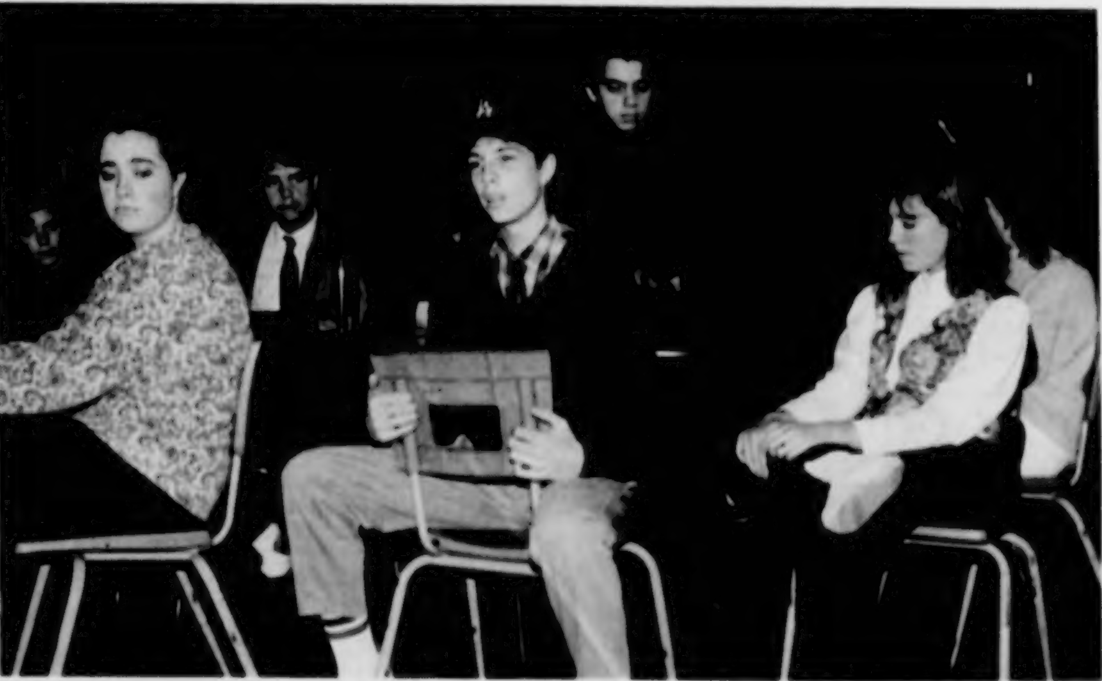


photo: Jean-Pierre Dubé

Voici les rôles de la présentation faite par l'école Pointe-des-Chênes: Marie-Josée Hupé (la rejetée), Jean Fontaine (l'intellectuel), Dominic Noiseux (le pauvre), Lucile Legal (la douteuse), Alain Lajoie (le sportif), Marc Fiola (le métis), Lise Ritchot (l'étudiante), Stéphane Ritchot (l'artiste), Julie Legal (l'assimilée), Chantal Legal (l'engagée), Joanne Prescot (la croyante) et Gaétan Ruest (le silencieux).

Jeunesse Canada Monde à Sainte-Anne et Lourdes

Des participants contents!

Les villages de Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Anne-des-Chênes ont accueilli chacun 14 participants au programme Jeunesse Canada Monde. Pendant trois mois, de jeunes Tunisiens et Canadiens ont adopté leur rythme de vie. Ils partent pour la Tunisie bientôt, mais dans les villages, on n'est pas prêts d'oublier cette expérience.

«Ç'a vraiment très bien été dans les deux villages, dit Danny Lapierre, coordonnateur du groupe de Sainte-Anne. C'est un milieu idéal pour faire ce genre de travail: les gens sont ouverts et curieux. Et c'est facile de s'intégrer dans les activités parce que les gens sont très engagés dans leur communauté.»

Ils étaient 14 dans chaque village: sept couples formés d'un Tunisien et d'un Canadien. Chaque couple habite dans une famille d'accueil et travaille au village ou sur une ferme. A Sainte-Anne, ils ont travaillé aux services à l'enfance et à la famille, dans une garderie, dans une ferme, à l'école et à la Villa Youville.

Un des objectifs de Jeunesse Canada Monde étant le développement communautaire, les participants travaillent bénévolement pour la communauté et sont appelés à prendre part à la vie du village. Ils ont présenté une pièce de théâtre et se sont occupés de la maison hantée lors des activités d'Halloween des Chevaliers de Colomb. Ils ont participé à la soirée bière et saynètes, en présentant chansons et danses tunisiennes et québécoises.

Ils ont rencontré des gens de la communauté pour parler des questions à l'ordre du jour à Sainte-Anne: bilinguisme, école française, etc. Des sujets qui ont passionné les Tunisiens, un peu moins les Canadiens! Tous ont pu en apprendre un peu plus sur la situation du Canada, de la Tunisie et du monde: les Tunisiens ont expliqué le conflit du golfe Persique, les Québécois leur vision de l'avenir de leur province.

Le 2 décembre prochain, les participants organisent une soirée culturelle pour remercier les gens de Sainte-Anne, familles d'accueil et employeurs. Les familles d'accueil jouent un rôle important dans cet échange: «Nous leur en demandons beaucoup,» dit Danny Pelletier. Et ça fonctionne. «On ne sent pas que nous sommes loin de notre famille», raconte Greg Marlow, un des participants. Pour son anniversaire cet automne, il a eu droit à un «surprise party» avec tout le groupe chez sa famille d'accueil: une attention qui lui a fait chaud au coeur.

Annette Charrière, qui a accueilli Greg et son homologue tunisien Kaddour, a été enchantée de son expérience. «La première semaine, on leur a dit: vous êtes chez vous pour trois mois. Quand ils sont arrivés, mon mari Clément était là et Danny a dit à Kaddour: c'est lui ton père d'accueil. Kaddour est venu l'embrasser sur les deux joues, Clément est resté surpris!»

Annette Charrière a encore un fils à la maison. Marc, 23 ans, est enseignant. Lui aussi était heureux d'accueillir Greg et Kaddour: «Ils sont devenus comme des frères. En ce moment, ils sont dans un tournoi de billard. Et Marc a participé aux activités du groupe, il connaît tout le monde.»

Le 2 décembre sonnera l'heure du départ pour les participants de Sainte-Anne comme pour ceux de Notre-Dame-de-Lourdes. Dans ces deux communautés, on regrettera bientôt la présence de ces jeunes. Mais on aura aussi appris beaucoup, entre autres à rester ouverts aux autres cultures.

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Kaddour et Greg. Ils quitteront définitivement le Canada le 12 décembre et fêteront Noël en Tunisie!

Apprendre à se connaître

Greg Marlow et Kaddour Khemiri ont été jumelés pour les trois mois au Canada et pour les trois autres en Tunisie. Ils travaillent au Dawson Trail (1) et habitent chez la famille Charrière.

Greg, 20 ans, est originaire d'Oshawa en Ontario. Pour lui, Sainte-Anne n'est pas dépaysant, sauf pour le français et la vie d'un village plutôt que celle de la ville. Il a beaucoup apprécié la vie en famille. Mais son véritable choc, c'est en Tunisie qu'il l'aura.

«Pour moi et pour les autres Tunisiens, le problème, c'est le froid», mentionne Kaddour. Il a été impressionné par l'accueil et la gentillesse des gens de Sainte-Anne, ainsi que par le nombre de personnes qui s'engagent bénévolement dans la vie communautaire.



photo: Sylviane Lanthier

Annette Charrière a accueilli Greg et Kaddour: «une bonne expérience».

Quelles sont les principales différences entre Jendouba, Tunisie, et Sainte-Anne, Manitoba? «Le style de vie, l'exploitation maximale du temps. Il y a de l'argent, ici. Et pas beaucoup de chômage. En Tunisie, le chômage est un grave problème. Il y a aussi les repas: nous avons deux grands repas, vous n'en avez qu'un, et nous mangeons beaucoup plus épicé.»

Il parle aussi des différences entre sa religion et la nôtre. «Les Tunisiens sont très intéressés par le catholicisme, raconte le coordonnateur Danny Pelletier. Avant de se rendre dans les villages, nous étions en stage à Gimli et le dimanche, on a offert à ceux qui le voulaient d'aller à la messe. Tous les Tunisiens ont levé la main! A la fin de la cérémonie, ils ont posé toutes sortes de questions: qui c'est le gars sur la croix, qui l'a tué, etc.»

S.L.

(1) Le Dawson Trail est un organisme qui aide les personnes handicapées à s'intégrer à la société.

SAINT-BONIFACE

Inauguration de l'imagerie à résonance magnétique

La Fondation de l'Hôpital général de Saint-Boniface inaugurera son centre de recherche sur l'imagerie à résonance magnétique (IRM) le dimanche 2 décembre à 13 h.

La cérémonie sera suivie d'un après-midi «portes ouvertes» du Centre de recherche et des installations IRM jusqu'à 16 h 30.

La campagne 1990-91 de Développement et Paix

La dette du tiers monde nous appartient aussi

Lorsqu'en 1982, le Mexique a annoncé qu'il était incapable de rembourser son énorme dette, le monde a tremblé. Depuis, rien n'a vraiment changé. Ou plutôt si, une seule chose: le montant de la dette du tiers monde est passé de quelque 600 milliards $ au début des années 80 à plus de 1 300 milliards $ aujourd'hui.

C'est précisément pour amener le public à prendre conscience de la gravité du problème que le mouvement catholique Développement et Paix a choisi de consacrer l'année 1990-91 au thème de la dette du tiers monde.

Ce thème constitue le premier volet d'une réflexion d'ensemble sur «les Amériques», au moment où l'on s'apprête à célébrer le 500e anniversaire de la découverte de ce continent par Christophe Colomb. Le thème général, baptisé Rebâtir les Amériques, abordera également la question de la surpopulation des villes (en 1991-92), et celle des autochtones (en 1992-93).

Comme des centaines d'autres militants de Développement et Paix partout au Canada, Hubert Balcaen va donc s'efforcer d'initier ses concitoyens aux arcanes de la finance internationale. Il est vrai que ce vieux routier n'en est pas à sa première campagne. Membre du groupe Développement et Paix de Saint-Norbert depuis 22 ans, il a su garder intact un enthousiasme de néophyte:

«La dette du tiers monde, c'est d'abord, bien sûr, la pauvreté et la souffrance des populations sur place. Lorsque le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) imposent des programmes d'ajustement structurel aux pays débiteurs, c'est en priorité dans les salaires que l'on coupe, ou dans les budgets de la santé ou de l'éducation.»

Un tonneau percé

«Mais si je devais convaincre quelqu'un en quelques mots de l'importance de la dette du tiers monde, je lui dirais tout simplement que notre santé économique est liée à la santé économique du tiers monde. La dette est un des éléments qui peut affecter l'économie des pays du Nord.»

D'une certaine façon, l'évolution de l'endettement du tiers monde est effectivement un reflet de la situation économique des pays riches. La dette s'est constituée à la fin des années soixante parce que les pays développés, ne sachant que faire de leur trop-plein financier, ont consenti de nombreux prêts aux pays en voie de développement.

Au début des années 80, le mécanisme à commencé à dérailler sous la double pression de la hausse des taux d'intérêt internationaux et de la chute vertigineuse des prix des matières premières, principale source de revenu pour beaucoup de pays du tiers monde. Et les prix des matières premières, on le sait, se décident à la bourse de New-York ou de Londres, selon la volonté des acheteurs.

Aujourd'hui, la dette du tiers monde apparaît comme le tonneau des Danaïdes des temps modernes. Les pays débiteurs empruntent toujours plus pour rembourser une dette qui ne fait que grossir.

L'argent qui devrait servir à développer l'économie s'engouffre dans un tonneau percé dont personne, au fond, ne tire avantage.

Comme le souligne Hubert Balcaen, «on commence à prendre concience de l'importance du problème parce que ça commence à nous affecter. Si nos voisins du Sud s'appauvrissent, ils achèteront moins nos produits. Tout le monde est concerné».



photo: Laurent Gimenez

Selon Hubert Balcaen, il existe des groupes Développement et Paix dans la majorité des quelque 80 diocèses du Canada.

Des solutions à la crise de la dette, Paix et Développement en suggère plusieurs: création d'un fonds mondial pour le financement de la dette, mise en place d'un mécanisme plus efficace de soutien aux prix des matières premières, réforme des institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale.

Les créanciers finiront bien aussi, espère-t-on, par accepter d'annuler une partie de la dette. Le Canada a déjà fait un pas dans ce sens il y a quelques années en effaçant une partie de la dette de quelques pays d'Afrique francophone et du Commonwealth.

En attendant, Hubert Balcaen encourage les gens à «pousser leurs gouvernements», tout comme il a fallu pousser pour que la sauvegarde de l'environnement devienne une préoccupation politique. «C'est le seul moyen de les obliger à prendre des mesures à long terme», conclut-il.

Laurent GIMEMEZ

Le bureau de Développement et Paix à Saint-Boniface met à la disposition du public de la documentation sur le problème de la dette du tiers monde. Il est situé au 210, rue Marion (bureau 227). Tél: 233-8891. Les personnes intéressées par le sujet peuvent aussi lire l'ouvrage de la journaliste américaine Susan George intitulé A fate Worse than Debt (traduction française: Jusqu'au cou).

L'accroissement de la dette
(en milliards de dollars)

Amérique latine et Caraïbes		Est asiatique et Pacifique		Afrique subsaharienne		Afrique du Nord et Moyen-Orient		Sud asiatique	
1970	1990	1970	1990	1970	1990	1970	1990	1970	1990
27,9	420,2	8,4	214,3	5,8	143,5	4,4	118,8	11,6	93,3

Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes

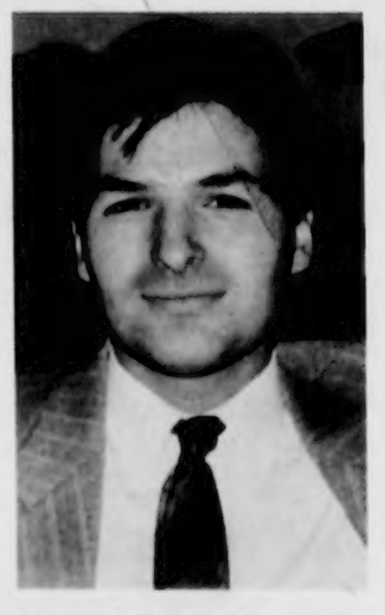
L'équité dépassera l'objectif de 5% en 1991

Que l'équité de la Caisse populaire dépasse le seuil de la sécurité de 5% en 1991, c'est la promesse que fait le directeur général par intérim, Raymond Sherwood, au lendemain de la réunion annuelle du 22 novembre. Cette prédiction n'est pas risquée: le montant de la réserve s'élevait à 4,3% de l'actif à la fin de septembre 89 et à 4,7% de l'actif le mois dernier.

La performance de la caisse de Sainte-Anne-des-Chênes est donc à la hausse, à presque tout point de vue (voir l'encadré). L'actif a augmenté de 15% tandis que la réserve a fait un bond de 24,5%.

L'état de la caisse est donc une invitation à ses dirigeants de trouver une nouvelle utilisation des surplus. Lorsque la coop de crédit aura atteint le pourcentage d'équité requis par la loi (5%), elle pourra recommencer à remettre aux membres une part du surplus.

Le conseil d'administration, a expliqué Raymond Sherwood, a donc recommandé à l'assemblée annuelle de modifier les règlements pour introduire une nouvelle catégorie de parts, les parts de surplus. «Lorsque le bénéfice annuel (avant impôts) dépassera les 200 000$, on pourra remettre des ristournes en fonction de l'intérêt gagné (sur les dépôts) et de l'intérêt déboursé (sur des prêts).»



Raymond Sherwood, le directeur général intérimaire.

La Caisse en chiffres

Membres:
1990: 3 023
1989: 2 796

Actif:
1990: 16 615 465$
1989: 14 480 810$

Dépôts:
1990: 15 785 019$
1989: 13 757 928$

Prêts:
1990: 13 053 987$
1989: 11 879 547$

Bénéfices nets:
1990: 153 362$
1989: 158 166$

Réserve:
1990: 780 923$
1989: 627 196$

«Lorsque le bénéfice dépasse les 200 000$, la taxe sur le surplus passe de 25 à 50%. Il faut s'assurer que, si on remet une partie du surplus aux membres, la caisse ne se fasse pas taxer. La ristourne sera remise dans le compte du membre, précise Raymond Sherwood, ça va être de l'argent liquide.»

L'assemblée annuelle a également adopté une nouvelle politique linguistique, faisant suite au débat qui a fait surface dans la paroisse et au village.

La Caisse populaire a choisi d'adhérer à la mission du mouvement des caisses franco-manitobaines et de se définir comme francophone d'abord. Les employés devront être capables de parler et d'écrire en français, la langue de travail sera le français, et les services aux membres, comme la correspondance et la réception au téléphone, devront se faire en français.

Dans le fonctionnement interne, toute la documentation sera française, mais dans les transactions avec les membres, l'utilisation du matériel bilingue sera permise. Côté publicité, les principes sont clairs: en français dans les médias francophones, bilingue dans les journaux anglophones, avec prédominance du français.

Jean-Pierre DUBÉ



AMÉLIORER la qualité des soins

...avec le premier appareil d'imagerie par résonance magnétique au Manitoba

Le but de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface est d'améliorer la qualité de vie des Manitobains par l'entremise de la recherche sur les soins de santé. A cette fin, 4,8$ millions ont été engagés pour la construction de l'appareil d'imagerie à résonance magnétique situé au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface. Ce dernier fournit de nouvelles façons de scruter l'intérieur du corps humain et permet d'avancer la recherche et le diagnostic.

La magie de l'IRM...un allié puissant dans le dépistage de maladies.

Le scanner IRM produit sur ordinateur des images en couches du corps humain. Ces images sont aussi précises et claires que celles trouvées dans les manuels d'anatomie. L'IRM est reconnue comme étant une méthode supérieure pour dépister les tumeurs et les malignités profondement enracinées et pour diagnostiquer plus facilement la sclérose en plaques, une maladie plus commune au Manitoba et en Saskatchewan qu'ailleurs au monde.

Depuis plusieurs années déjà, les médecins connaissent les avantages de la technologie IRM. Jusqu'à ce jour cependant, les patients qui avaient besoin d'un diagnostic IRM devaient quitter la province pour bénéficier de cette nouvelle technologie.

Heureusement, grâce aux contributions généreuses à la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, les patients ayant besoin de l'IRM peuvent maintenant rester au Manitoba près de leurs familles et amis, à un moment où l'appui émotionnel est important pour leur bien-être.

Un outil de recherche pour dévoiler les mystères du corps humain.

Quand il ne sera pas utilisé à des fins diagnostiques, l'IRM servira à faire avancer les projets de recherche présentement en cours au Centre de recherche – recherche sur les maladies du coeur, sur la maladie des reins et sur les conditions qui affectent la cervelle et le système nerveux. On effectuera également des recherches sur la technologie elle-même. De concert avec Siemens Electric, le fabricant de l'équipement, les chercheurs trouveront de nouvelles façons d'utiliser l'IRM pour les soins des patients.



Le rêve est devenu une réalité grâce aux Manitobains

Les Manitobains, entre autres, ont généreusement donné leur appui à la Fondation de recherche de plusieurs façons – par l'entremise d'une loterie de maison réussie en 1987; par le programme du Prix international honorant des personnes comme le Pape Jean-Paul II, Mère Térésa, le docteur Andrei Sakharov et par de généreuses contributions des corporations et des particuliers. Votre engagement financier envers la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface et l'appui des gouvernements fédéral et provincial ont permis que le rêve de l'IRM au Manitoba devienne une réalité.

Soyez des nôtres lors des célébrations de l'ouverture officielle de l'IRM et la journée "porte ouverte" au Centre de recherche,

le dimanche 2 décembre

Ouverture officielle à 13h00

Tournées, kiosques et présentations à suivre jusqu'à 16h30.

Fondation de recherche de l'Hôpital général **St-Boniface** General Hospital Research Foundation

La Fondation de recherche désire remercier les corporations qui ont généreusement contribué à l'inauguration de la nouvelle installation IRM:
Mead Johnson Canada
Siemens Electric, Kraft Construction (1978) Ltd., Forum Construction Services Ltd.

Le mouvement coopératif n'a pas fini de revendiquer

La TPS: non dans les caisses, oui dans les coops

Les parts sociales dans les coopératives d'épargne et de crédit, comme les caisses populaires, seront exemptes de la Taxe sur les produits et services. Mais la cotisation des membres dans les autres coops sera taxée comme si c'était des clubs de loisirs, à partir du 1er janvier 1991. Les membres des coops à frais directs, comme Boni-Coop, devront débourser 7% sur la cotisation hebdomadaire.

Le président du Conseil canadien de la coopération (CCC), Maurice Therrien, explique: «Les parts de qualification dans les coopératives est traitée comme un membership dans un club de golf. C'est inacceptable. Mais pour le moment, ça va rester de même».

Le Sénat a rejeté le 8 novembre dernier un amendement visant à exempter de la TPS les parts sociales de toutes les catégories d'entreprises coopératives, comme il a rejeté un amendement semblable pour les livres, les revues et les journaux.

«Le fédéral veut que la TPS ne soit pas retardée. On ne sait pas s'ils sont pour ou contre, a déclaré Maurice Therrien. Il faudra attendre quelques mois après l'entrée en vigueur de la TPS avant d'étudier les changements possibles à la loi.»

«C'est bien notre intention au CCC de faire changer ça le plus vite possible», a dit le président. Au Manitoba, les caisses pop ne sont pas touchées par la nouvelle taxe. Mais les parts sociales dans les autres types de coopérative, comme dans le secteur des garderies, de la consommation, de l'habitation, sont sujettes à la TPS.

Les membres de Boni-Coop de Saint-Boniface devront payer la taxe sur les frais de service directs prélevés à chaque semaine. Pour une famille moyenne, cela représente une dépense additionnelle de 22$ par année. Les coops à frais direct prélèvent des parts de participation (un montant fixe pour l'année) et vendent les produits au prix coûtant.


photo: La Liberté

Maurice Therrien: faire changer la loi.

Selon le gérant de Boni-Coop, Frank Sklepowich, la TPS devra être imposée sur les frais hebdomadaires (de quatre ou six $, selon le cas) puisqu'ils représentent les coûts d'opération de l'entreprise. Mais comme la coop ne vend pas que des produits taxables, il s'attend à ce que la loi soit modifiée plus tard pour exempter une partie des frais de service.»

Pour sa part, Raynald Labossière de la Coop de Saint-Léon s'inquiète de la taxe de 7% qui pourrait s'appliquer aux dividendes. «Est-ce que les ristournes vont être taxées? est la question qu'on se demande.» Il croit que la question sera réglée au plan national d'ici quelques semaines.

Jean-Pierre DUBÉ

PROVINCE

21, 600$ à Pluri-elles pour l'alphabétisation

Le Centre Alpha, ouvert par Pluri-elles à Saint-Boniface le printemps dernier, a reçu une subvention provinciale de 21 600$ pour son programme d'alphabétisation.

Le groupe Pluri-elles était récemment au nombre des 24 candidatures pour la première médaille de l'alphabétisation décernée par le lieutenant-gouverneur George Johnson.

La province a également versé une somme de 13 700$ à la Fédération des Métis du Manitoba pour son programme dans la région de Saint-Lazare.

Y.C.

PROVINCE

Francofonds distribue ses cadeaux 1990

Francofonds, la fondation du Manitoba français, a distribué 66 610$ en subventions à 68 groupes et à 27 individus lors d'une cérémonie au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 28 novembre.

Il s'agit d'une augmentation par rapport à novembre 1989, lorsque 64 groupes et 22 individus se sont partagés 58 500$.

Le montant alloué pour le secteur des services de soutien à la famille est de 17 400$, deux fois plus élevé que l'an dernier.

Un appui plus substantiel a notamment été accordé à Maison Jeanne Elizabeth (4 000$), Pluri-elles (4 000$) et au Service de Conseiller (3 000$).

Dans les autres domaines, 15 200$ ont été versés pour les activités culturelles, 5 410$ à 21 groupes pré-scolaires, 3 200$ aux scouts et guides, 5 000$ à la jeunesse, 1 200$ à quatre comités de parents, 7 400$ à des publications ou journaux et 500$ au patrimoine, soit au comité du centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

Parmi les bourses d'études, Colette Normandeau et Colette Brin se sont méritées la Bourse Roland-Couture d'une valeur de 1 000$.

Une liste complète des subventions sera publiée dans le prochain numéro de La Liberté.

Y.C.

Recyclez donc ce journal!

Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1989 et les prévisions pour 1990 et 1991. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1989
dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	6 341 938 $	1 902 581 $
Autre matériel roulant	11 109 803	—
Voies	103 689 971	39 101 771
Triages et installations de réparation et de fabrication	28 164 934	8 443 469
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	1 339 109	—
Recherche et développement	—	—
DÉPENSES TOTALES	150 645 755 $	49 447 821 $

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1989
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(NOTA: Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 3 195 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1989 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	5 479 028 $
Aiguillages	1 495 601
Tournées de la voie	3 836 656
Autre entretien de la voie	3 925 393
Déneigement	1 821 564
Bâtiments le long de l'emprise	558 883
Ponts et ponceaux	2 172 551
Traverses	2 351 172
Renouvellement du ballast et nivellement	5 175 064
Désherbage et clôtures	2 315 599
Fossés et remblais	485 608
Divers	1 083 325
TOTAL	30 698 224 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1990-1991
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 17 avril 1990

1. Traction

On ne projette pas de commander de nouvelles locomotives ou de louer des locomotives en 1990 et 1991. Les volumes accrus de trafic des prochaines années seront manutentionnés au moyen du parc de locomotives actuel grâce au rendement accru des locomotives obtenu en les dotant du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control), et en mettant en oeuvre un Système informatisé de gestion des locomotives en 1990. On prévoit doter 40 autres locomotives du système antipatinage, en 1990, et 8 locomotives de ligne seront remises à neuf.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1989, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 095 wagons couverts et [illegible] wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter [illegible] du parc céréalier variera en fonction de la demande.

[illegible]

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1990-1991. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme et la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1990 et 1991.

	Approuvé pour 1990 EST	Approuvé pour 1990 OUEST	Approuvé pour 1990 TOTAL	Prévu pour 1991 EST	Prévu pour 1991 OUEST	Prévu pour 1991 TOTAL
Rail neuf (milles)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rail de réemploi (milles)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ballast (milles)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Traverses [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

b) Capacité des lignes principales

[illegible]

c) Embranchements particuliers

[illegible]

d) Expansion

[illegible]

[illegible] pour la manutention des marchandises en vrac dans l'Ouest du Canada. On prévoit des coûts totaux de [illegible] million $ en 1990 et de [illegible] million $ en 1991 pour ce programme.

[illegible]

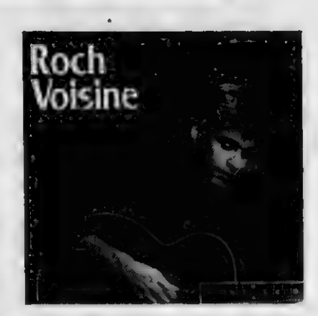
AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

[illegible]

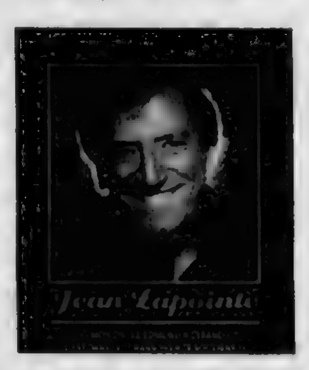
Il est possible de se procurer des copies de ces déclarations dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante :
CP Rail
Grain Communications
1716 One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



La pause... musique



Double: Les fans de Roch Voisine sont sûrement ravis. Leur idole revient sur disque en double. Le natif du Nouveau-Brunswick offre non seulement de la guimauve, mais aussi du «marshmallow»! Le disque anglais comprend son grand succès Hélène et une surprise de taille, la version anglaise d'une chanson de Francis Cabrel. Ceux qui aiment Roch Voisine pour ses ballades seront servis à souhait, surtout en français. Il y en a beaucoup plus que sur son premier disque, vendu à 300 000 copies au Québec et à plus d'un million dans la francophonie mondiale.



15 ans d'émotions en 21 chansons: Roch Voisine fait maintenant appel à Marcel Lefebvre, un parolier qui fait le succès de Jean Lapointe depuis 15 ans. La recette de ce grand de la scène québécoise est simple, parfois répétitive comme dans «C'est dans les chansons», «Chante-là ta chanson» et «Si on chantait ensemble». Le succès de Jean Lapointe, depuis son départ du duo Les Jérolas, réside dans sa capacité de combiner la comédie, la fantaisie et le dramatique. Ses chansons servent souvent de liens à l'intérieur de ses spectacles. Mais on se surprend parfois à en fredonner comme des classiques.



Nos Rêves: Il s'agit du premier disque de Lynda Lemay, la gagnante du Festival de la chanson de Granby en 1989 dans la catégorie auteur-compositeur-interprète. Une autre suggestion pour les amateurs de ballades.

Yves CHARTRAND

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

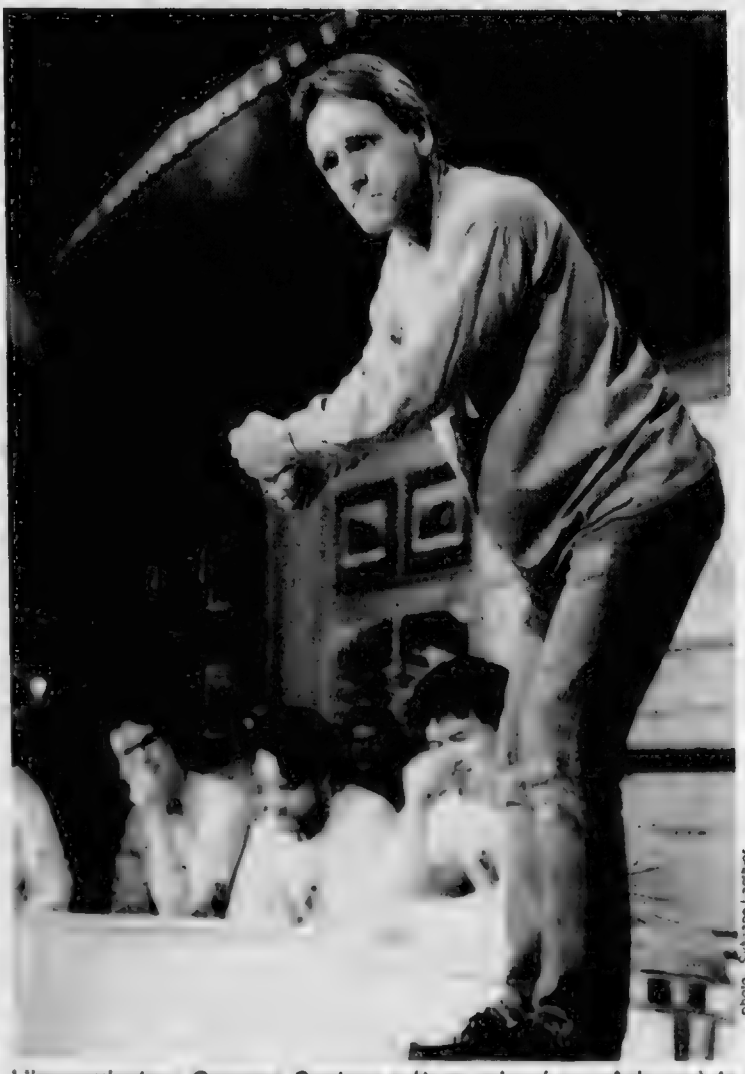
Première saison d'improvisation au Canot

Un succès sur toute la ligue

Le maire Bill Norrie n'organisera pas un défilé dans le centre-ville de Winnipeg pour fêter la victoire de l'équipe qui gagnera la match de la grande finale à la Ligue d'Improvisation du Manitoba. Mais au Festival du Voyageur, on est drôlement content du succès remporté au cours de cette première saison.

Les mercredis soirs sont remplis d'entrain, au Canot, depuis le 3 octobre dernier. À 20 heures, la salle est remplie et le public s'anime pour la soirée, les cartons de couleur prêts à être levés pour le vote, les bas prêts à servir de munition en cas d'improvisation moins bonne.

Depuis le début de la saison, un public fidèle suit avec intérêt les péripéties des joueurs sur la glace. Certains ont des amis dans une ou dans toutes les équipes. Comme le dit Michelle Gervais, du Festival du Voyageur: «Les gens s'amusent beaucoup. Ils se connaissent tous et ils peuvent faire les fous!»


photo: Sylviane Lanthier

L'improvisateur Georges Couture métamorphosé en pêcheur à la ligne, lors d'un match de la LIM.

Le Festival a demandé au public de donner ses commentaires: «Nous avons reçu des commentaires très positifs. Les gens sont contents de cette initiative. Les commentaires plus négatifs ont servi à améliorer le déroulement de la soirée.» C'est sur une suggestion du public que la LIM a adopté le bas au lieu de la traditionnelle claque, qu'on lance sur la glace quand le jeu des comédiens traîne en longueur.

Chaque soir la salle était pleine ou presque, mais le Festival n'a pas encore terminé de comptabiliser les entrées. «Financièrement, ça ne nous a pas rapporté grand-chose parce que nous avons eu beaucoup de dépenses pour la première saison: construire l'aréna, faire les billets, l'éclairage. Nous avons eu en moyenne une centaine de personnes et là-dessus il y avait environ 75 billets vendus (les autres faisant partie de la LIM ou du personnel).»

Pour Jean Fontaine, grand manitou de la LIM, cette première saison a été «un grand succès parce que ça ne s'était jamais fait avant. On a eu des salles pleines. Il y a eu de bons matchs, des moins bons matchs et des matchs extraordinaires. L'expérience est très réussie.»

Que les amateurs de la LIM soit rassurés: il y aura une autre mini-saison en janvier, qui débutera le 23. On jouera six parties, soit le même nombre de matchs qu'au cours de la saison d'automne.

Mais la composition des équipes, elle, risque de changer en partie. «Il y aura un camp d'entraînement pour ceux qui désirent se joindre à la LIM, explique Jean Fontaine. Puis il y aura un autre repêchage. Quatre joueurs par équipe sont protégés, tous les autres sont soumis au repêchage avec les nouveaux candidats.»

Les joueurs protégés sont les plus forts. Les joueurs les moins expérimentés peuvent donc ne pas être choisis par les entraîneurs des équipes si les nouveaux candidats ont davantage de potentiel.

«Nous recrutons les bons joueurs parce que nous voulons faire un bon show. Je veux que la LIM soit la ligue d'élite au niveau de l'improvisation au Manitoba.»



Jean Fontaine. photo: Sylviane Lanthier

Comme dans les organisations sportives, les joueurs d'un niveau moins élevé pourraient jouer dans d'autres ligues, des ligues scolaires, par exemple, ou jouer de façon informelle.

«Nous avons voulu commencer par en haut plutôt que par en bas. Quand on commence une ligue d'impro dans les écoles, ça ne fonctionne pas parce que la structure et la qualité n'y sont pas. Ce que nous voulons, c'est donner un bon show.»

Il y aura une semaine de l'impro dans le cadre du Festival du Voyageur, et un match des étoiles sera également disputé lors de cette semaine.

Si les Franco-Manitobains ne perdent rien de ce nouvel engouement pour l'improvisation, la saison qui débutera en septembre prochain pourrait être plus longue. «Chaque équipe pourrait jouer une dizaine de matchs plutôt que les six actuels, précise Jean Fontaine. Mais ça, c'est si tout continue à aller bien.»

Sylviane LANTHIER

Pourquoi ils aiment la LIM?

Depuis ses débuts en octobre dernier, la Ligue d'Improvisation du Manitoba s'est attirée un public d'habitués. Pourquoi aiment-ils assister au match de la LIM?

Sylvie Pineau, enseignante: «Les gens qui en font partie ont l'air d'aimer ce qu'ils font. C'est bien organisé et je suis satisfaite de ce que j'ai vu. Pour des gens qui démarrent une ligue d'impro, ils sont pas mal expérimentés et les gens ont du talent. Il y a de bons improvisateurs. Je déplore qu'on ne laisse pas assez jouer les nouveaux. C'est évident que les équipes jouent pour gagner. Je crois qu'en finale on trouvera les Verts contre les Jaunes.»



Lorraine Fredette. photo: La Liberté



Jean Beaudry. photo: La Liberté

Lorraine Fredette, directrice de Réseau: «Parce qu'on participe beaucoup, on vote, on jette des bas... Les joueurs travaillent bien en équipe. Il y a de la compétition, mais c'est surtout un bon show. Pour moi, c'est pas important qui gagne. On s'amuse. Je n'ai pas vraiment une équipe préférée. Mais je crois que la finale se déroulera entre les Jaunes et les Verts. La compétition risque d'être forte! Les Verts ont des chances de gagner.»

Jean Beaudry, coiffeur: «Parce que c'est vraiment bien. C'est l'fun. Les parties sont intéressantes, on s'amuse. Il y a beaucoup de joueurs qui m'ont impressionné. Un en particulier, c'est André Boucher, parce qu'il n'avait jamais fait ça avant. Pour la finale, je prévois une rencontre entre les Bleus et les Verts.»

S. L.

Un cadeau de Noël!

La quarantaine de personnes présentes à l'assemblée annuelle de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) le 25 novembre à Saint-Pierre-Jolys, ont rendu hommage à leur première présidente, Claire Noël, en lui offrant un cadeau original.

Il s'agit d'un cadre contenant un exemplaire de l'anthologie culinaire lancée l'année dernière par l'ACFM et publiée par les éditions du Blé.

L'ACFM, créée en 1986, se veut un instrument de liaison et d'échanges entre tous les comités culturels franco-manitobains. Une quinzaine d'entre eux en font déjà partie.

L'association, qui travaille en étroite collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), s'est fixée plusieurs objectifs à atteindre d'ici 1995. Il s'agit notamment d'élaborer un plan de marketing pour mieux faire connaître l'association, de créer un bureau provincial avec un employé permanent, et de mettre en place un réseau de communication efficace entre les membres.

L.G.



photo: Laurent Gimenez

La photo représente Claire Noël (au centre), qui a présidé l'ACFM durant les trois premières années, et les membres du conseil d'administration de l'association. De gauche à droite: Marcel Marion (Saint-Jean-Baptiste), président; Maurice Noël (Sainte-Anne-des-Chênes), vice-président; Diane Verrier (La Broquerie), Priscilla Chaudouet (Lorette), trésorière; Marie Labossière (Saint-Léon) et Gisèle Loyer (Lorette), secrétaire.

SAINT-BONIFACE

Projet tricot pour la vie

Les groupes Pro-Vie de la Cathédrale et du Précieux-Sang ramasseront aux messes des 8 et 9 décembre les fruits du Projet tricot lancé en octobre dernier.

Il s'agissait de tricoter ou crocheter toutes sortes de vêtements pour des enfants de 0-2 ans. Les personnes qui ne tricotent pas sont invitées à faire des dons de couches, linge ou d'articles qui seront distribués à des organisations comme la Clinique Youville et «Pregnancy Distress».

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340, rue Provencher) présente ***Ken Gold*** le 4 décembre dans le cadre des Mârdi Jazz. Artistes invités: ***Northern Brass*** le 6 décembre.

• ***Les chorales de Sainte-Anne et des Intrépides*** donneront un concert de Noël le vendredi 14 décembre 1990 à 20h, à l'église de Sainte-Anne. Billets en vente à la porte ou auprès des membres des chorales. Adultes: 3$. Étudiants: 1$.

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Dream of Gerontius***, un oratorio de Sir Edward Elgar, le samedi 1er décembre à 20h et le dimanche 2 décembre à 15h. Au Centennial Concert Hall. Billets: 9, 12, 15 et 18$. Réservations: 943-2900.

CINÉMA

• ***The Nutcracker Prince*** (Casse Noisette), un film d'animation canadien présenté aux cinémas Odéon: Towne, Eaton Place et Grant Park. Sur la musique de Tchaikovski. Pour les enfants de tous les âges.

THÉÂTRE

• Le Cercle Molière présente ***Les frères Mainville*** au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph), le 30 novembre et le 1er décembre. Billets: 12$. Réservations: 233-8053.

• Le Prairie Theatre Exchange (Place Portage, 3e étage) présente la pièce ***Sisters***, de Wendy Lill, jusqu'au 2 décembre. Billets: 17$ les vendredis et samedis, 15$ (adultes) et 10$ (étudiants et troisième âge) sur semaine. Réservations: 942-5483.



Il reste encore deux soirs pour voir la pièce Les frères Mainville présentée par le Cercle Molière au Théâtre de la Chapelle.

ENFANTS

• Les 1 et 2 décembre, les enfants pourront fabriquer des ***«lunettes de neige»***, des lunettes qui laissent voir la neige en couleur, au Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific). Ouvert de 10h à 12h et de 13h à 16h le samedi; de 11h à 12h et de 13h à 16h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Samedi le 1er décembre, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) propose aux enfants de 9 à 12 ans une ***Chasse aux trésors de la nature***, où on pourra découvrir des nids d'orioles et les cachettes d'hiver des insectes. Inscriptions: 895-7001. Entrée libre aux membres, 2,50$ non-membres.

• Mercredi le 5 décembre, de 13 h 30 à 15 h, les enfants d'âge préscolaire sont invités à l'activité ***«Attention! zone de construction!»*** Au Manitoba Children's Museum (109 ave, Pacific). Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Du 3 au 21 décembre, le CCFM invite les groupes scolaires à s'inscrire au ***Village du Père Noël***. Réservations: 233-8972. Le 15 décembre, de 13h30 à 15h, le Village du Père Noël sera ouvert au public, au coût de 3,25$ par personne.

EXPOSITION

• ***«Visions multiples»***, une exposition d'une séries d'estampes de Gisèle Beaupré, est présentée à la Galerie 1 du Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) jusqu'au 30 novembre 1990.

• Le «Printmakers Ten art group» organise une ***exposition d'oeuvres*** de différents artistes du premier au 31 décembre à l'édifice du Foyer des archives du Manitoba.

LOISIR

• Le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) propose ***«La survie en hiver»***, un atelier pour les familles portant sur les techniques de survie dans le froid. Le dimanche 2 décembre à 14 h. Inscriptions: 895-7001.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

Marivaux: succès nuancé

«Je suis très agréablement surpris. Compte tenu du peu de temps que nous avons eu pour l'organisation, on peut dire qu'on est au-dessus du demi-succès.»

C'est par cette phrase aux nuances presque marivaudesques que le directeur de l'Alliance française du Manitoba, Bertrand Dufieux, a qualifié la soirée du 21 novembre durant laquelle le Théâtre de l'Alibi, une troupe française, a présenté Le Jeu de l'amour et du hasard de Marivaux.

Succès en raison du nombre de billets vendus (environ 230) et des réactions positives du public. «Les comédiens ont senti que le public était très attentif et qu'il réagissait au texte de la pièce au bon moment», précise Bertrand Dufieux.

Échec (petit échec), parce que la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) n'était remplie qu'aux deux tiers (elle comprend environ 330 sièges). Bertrand Dufieux tire cependant un bilan positif de l'expérience: «Il y a incontestablement un intérêt pour des spectacles venant de France et nous allons continuer à en accueillir».

Le directeur de l'Alliance française n'écarte pas la possibilité qu'une autre troupe de théâtre française vienne faire un tour au Manitoba au printemps prochain pour présenter une pièce très différente: Zazie dans le métro, de l'écrivain contemporain Raymond Queneau.

L.G.

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1989

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29(1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace. Les montants indiqués ne comprennent pas l'acquisition d'actifs par la voie de contrats de location-exploitation.

CN RAIL
IMMOBILISATIONS RÉELLES 1989
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Ouest	Céréales
Matériel de traction	13.8	3.5
Autre matériel roulant	29.1	0.0
Installations fixes	99.5	25.5
Autres installations	25.8	5.9
Recherche et développement	0,3	0,1
Immobilisations sur les voies du CN	168.5	35.0

MATÉRIEL DE TRACTION

En 1989, le CN a pris livraison de 60 nouvelles locomotives GM à haute puissance, évaluées à 126,3 millions de dollars. Bien que ces locomotives soient destinées au service dans l'Ouest, elles n'ont pas été incluses dans les chiffres du tableau de la page précédente, et cela étant donné qu'elles ont été financées par la voie de contrats de location-exploitation. Ces locomotives contribueront à accroître sensiblement la productivité du parc de traction et son efficacité au point de vue énergétique

La perspective d'économies de carburant de l'ordre de 5 à 15 pour cent a également poussé le CN à lancer un programme visant à équiper ses locomotives de graisseurs de boudins de roues

En 1989, 245 locomotives ont été équipées de ces graisseurs, ce chiffre inclut les 90 qui n'avaient pu en être dotées pendant le programme de 1988, 60 engins neufs GM SD-60 reçus pendant l'année et 95 unités relevant du programme d'installation de 1989

L'année 1989 a également vu la conclusion du programme, lancé en 1980 visant à équiper les locomotives de dispositifs d'hyperadhérence. La quasi-totalité des engins à haute puissance du CN sont désormais dotés de ces dispositifs antipatinage ou d'autres

Le dispositif d'hyperadhérence, comme son nom l'indique, accroît d'environ 15 pour cent l'adhérence des roues de locomotives aux rails au moment du départ d'où le moins grand nombre d'engins de traction nécessaires par convoi et amène des économies pour la Compagnie sur le plan des investissements et de l'exploitation

De plus, 24 locomotives GR-12, construites de 1958 à 1960, ont été modernisées et remises en service en 1989. Ces locomotives ont été remises à neuf, ce qui a supposé leur démontage, leur mise en état technique et leur peinturage. Les fils et câbles ont aussi été remplacés de façon à répondre aux exigences d'une exploitation en régions isolées et d'une intégration à des trains à haute vitesse

L'aménagement intérieur des cabines a été modifié pour répondre aux nouvelles normes du CN, entre autres, en matière d'exploitation de trains sans fourgons de queue. Outre une réduction des charges, ces travaux permettront de prolonger la vie utile de ce matériel de 10 à 15 ans et de l'affecter au service de manoeuvre et de transfert

Douze locomotives GR-418 remises à neuf ont été livrées en 1989. Elles seront affectées au service de manoeuvre en ligne et en triage, selon les besoins. On estime que le programme de revalorisation de ce matériel prolongera sa durée de vie utile de 15 à 20 ans, sans compter qu'il amènera des économies sur le plan de l'exploitation

À la suite de l'accident qui s'est produit à Trudel, au Québec, en 1986, le Comité des transports par chemin de fer d'alors avait ordonné au CN, au CP ainsi qu'à VIA Rail d'équiper tous leurs véhicules de traction de consignateurs d'événements. En 1989, 710 de ces consignateurs ont été installés, ce qui porte maintenant leur nombre à 1 475

Les consignateurs servent essentiellement aux enquêtes menées sur des accidents mais ils ont également pour rôle de contrôler les performances des trains et d'aider à déterminer leurs besoins en maintenance. De plus, ils pourront se transformer en outil de formation des mécaniciens qui les renseignera sur la consommation en carburant des locomotives et sur leur rendement

De façon à tirer le maximum de l'information enregistrée sur les consignateurs, le CN s'est doté de 36 autres ordinateurs portatifs GRIDCase que pourront utiliser ses agents pour récupérer et analyser l'information sur place. Jusqu'à maintenant, 89 ordinateurs portatifs ont été assignés aux ateliers secondaires et à [illegible] sur le terrain

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1989, 2 820 wagons affectés au service commercial ont subi une [illegible] générale à l'atelier de Transcona, dont 500 wagons-trémies couverts en a[illegible] 63 wagons-trémies accidentés de la Commission canadienne du blé et 307 wagons [illegible] qui ont été transformés en wagons céréaliers, ce qui est venu compléter [illegible] amorcé en 1988. De plus, 440 wagons-trémies couverts destinés [illegible] au transport céréalier ont été révisés et remis en service. Donc, près de la moitié de la charge de travail de l'atelier de Transcona a consisté en la réparation de wagons utilisés, en tout ou en partie, pour les transports céréaliers

Pendant l'année, les contrats de location à long terme de 1 305 wagons-trémies couverts ont été prorogés pour au moins dix ans en vertu du programme de location résiduelle du CN. Étant donné que ces opérations impliquaient des contrats de location-exploitation, elles ne sont pas incluses dans le tableau [illegible]

INSTALLATIONS FIXES

En 1989, le CN a posé dans l'Ouest 60 milles de rails neufs et 18 milles de [illegible] de remploi. De plus, 493 000 nouvelles traverses en bois et 121 000 traverses en béton ont été installées, ainsi que 756 000 verges [illegible] 8 millions de dollars a été consacrée au renouvellement de ponts [illegible] tandis que 6 autres millions ont été engagés dans la stabilisation et le drainage des plates-formes. Les améliorations apportées aux systèmes de signalisation se [illegible] chiffrées à 7,5 millions de dollars, tandis qu'un autre million a été dégagé pour du matériel de transport destiné à accroître l'efficacité des équipes d'entretien de la signalisation, et 0,9 million pour l'amélioration [illegible]

[illegible]

En 1989, un programme de deux ans a été lancé dont l'objet était de ravaloriser les voies de desserte et de garage de nombreux embranchements de silos dans les Régions des Prairies et des Montagnes. Au terme du programme, il ne subsistera que très peu de voies d'évitement ou de voies secondaires qui ne pourront accueillir les locomotives à six essieux, lesquelles sont beaucoup plus lourdes.

Ce programme permettra de substituer aux petites locomotives actuellement utilisées sur ces lignes des engins à plus haute puissance et, ce faisant, d'accroître la disponibilité des engins et d'optimiser la gestion du parc de traction. Environ 1,3 million de dollars ont été engagés dans l'amélioration des voies de garage en 1989

AUTRES INSTALLATIONS

En 1989, la revalorisation des ateliers principaux a constitué une priorité. Des 2,4 millions de dollars dégagés pour ce poste, 2,1 millions sont allés à la modernisation de l'atelier de traction, tandis que le reste a été consacré à parachever l'atelier de matériel remorqué

En ce qui a trait aux installations de traction, 1,4 million de dollars ont été engagés dans les premières phases de travaux de modernisation, à commencer par l'expansion et la revalorisation des bancs d'essai en charge et de montage. En outre, des fonds ont été dégagés pour l'atelier de révision des freins ABD et des turbocompresseurs, l'atelier de nettoyage et l'atelier de peinture. Même si les travaux proprement dits ne commenceront pas avant 1990, une bonne part des études d'aménagement et de planification a été réalisée en 1989

Environ 1 million de dollars ont été consacrés par ailleurs au renouvellement des vieilles machines d'atelier à Transcona. À la fin de 1989, la plupart des machines entrant dans la ligne de production des ensembles thermiques avaient été achetées, et elles seront installées en 1990. Autre réalisation importante : l'achat et l'installation, à même le sol de l'atelier de matériel remorqué, d'un système de levage synchronisé et automatique des wagons-trémies couverts

En ce qui concerne les ateliers secondaires (réparations courantes), une bonne part du poste de 1,86 million de dollars est allée aux programmes de renouvellement des machines et des véhicules routiers

En 1989, d'importants capitaux, issus à la fois des budgets d'exploitation et d'immobilisations, ont été engagés dans l'informatisation des ateliers principaux et secondaires, à titre de mesures d'accroissement de la productivité. Environ 1,3 million de dollars ont été consacrés à l'introduction, dans les ateliers secondaires de Prince George, Thornton et Winnipeg, d'ordinateurs portatifs pour l'entrée directe de données (système FIRST +), tandis que 0,3 million de dollars tirés de l'exploitation ont servi à l'achat de logiciels MPP-2 pour la gestion des stocks et les opérations d'atelier

En 1989, le CN a continué de collaborer avec les producteurs et silos céréaliers à l'amélioration des systèmes de manutention, en prévision d'un allongement des trains, d'un alourdissement des charges et d'une réduction des cycles de rotation. La modernisation et le prolongement des embranchements desservant les silos ont entre autres contribué à l'atteinte de cet objectif

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) est formé d'une série de sous-systèmes ultra-perfectionnés servant à la commande et au contrôle de la circulation des trains et dont l'objet est d'accroître la sécurité, la productivité et l'efficacité énergétique des chemins de fer. Le CN en a d'ailleurs mis à l'essai certains volets complexes, tels que les systèmes de freinage à prédiction et de contrôle de la sécurité dans la Région des Grands-Lacs

Environ 0,3 million de dollars ont été accordés, en 1989, à cette phase du SAMT qui cadre avec le projet-pilote de 6 millions que le CN a lancé sur sa ligne Nord de la Colombie-Britannique

W.G.T.A. - L'ALINÉA 29 (1) B)
DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN
TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	13 [illegible] $
Rail et autre fournitures	[illegible] 749 [illegible] $
Traverses	581 349$
Ballast	351 597$
Soudage, Meulage et mesure	431 892$
Ponts, chevalets et ponceaux	1 173 880$
[illegible]	[illegible] $
Enlèvement de la neige	2 070 460$
[illegible]	171 367$
Total	19 431 339$

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1990 ET 1991

[illegible] de CN Rail pour les exercices 1990 et 19[illegible]

[illegible]

[illegible] CN Rail pour 1990 (3[illegible]

Plan d'immobilisations 1990-1991
(en millions de dollars)

	Budget 1990		Plan préliminaire 1991	
	OUEST	CÉRÉALES	OUEST	CÉRÉALES
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MATÉRIEL ROULANT

[illegible]

locomotives à haute puissance. Environ 53 pour cent des engins à haute puissance sont affectés dans l'Ouest

Les travaux de modernisation de nombreux embranchements de silos et voies de garage de l'Ouest se poursuivront, de façon à permettre la circulation de locomotives à six essieux GF-30 — plus lourdes. Ce programme permettra d'accroître la disponibilité des engines et d'augmenter la capacité des convois lorsque cela sera nécessaire, ce qui optimisera la gestion du parc de traction et, plus important encore, contribuera à mieux desservir les expéditeurs de céréales.

De plus, le programme se trouvera à libérer 87 locomotives GR-17 qui pourront être révisées, en 1990 et 1991, en vue d'une affectation ultérieure dans l'Est

En 1987, CN Rail lançait un programme de location de 3 978 wagons-trémies couverts et d'acquisition d'autres types de matériel roulant dont le bail, négocié dans la première moitié des années 1970, venait à terme. Ce programme a donné de très bons résultats et, d'ici à la fin de 1990, tous les wagons-trémies couverts devraient avoir été retenus par le biais de contrats de location-exploitation.

On peut accommoder les hausses saisonnières de la demandé par la voie de contrats de location à court terme et d'ententes avec d'autres chemins de fer, comme le Burlington Northern et CSX. Par exemple, des baux ont été conclus pour jusqu'à 2 000 wagons-trémies couverts entre janvier et juin 1990. Ces wagons peuvent être affectés au transport céréalier, mais leur loyer, même s'il est important, ne figure pas dans les immobilisations projetées dans le tableau

INSTALLATIONS FIXES

En 1990, les immobilisations en ce qui concerne les installations fixes dans l'Ouest comprendront la pose de 73 milles de rails neufs, de 29 milles de rails de remploi et de 31 coeurs de croisement. Les opérations de soudage bout à bout, effectuées à la faveur de renouvellements de joints, nécessiteront pour leur part 115 autres milles de rails. Environ 0,8 million de verges cubes de ballast seront utilisées dans les travaux de réparation de la voie et de nivellement des plates-formes, tandis qu'il sera procédé à la pose de 383 000 traverses en bois et de 109 000 traverses en béton

Quarante et un tabliers de ponts seront remplacés, et dans certains cas c'est la structure complète qu'on remplacera, de même que 49 ponceaux défectueux. Des travaux de stabilisation, de drainage et de protection contre les éboulis seront effectués à 14 endroits

L'acquisition d'un autre véhicule ultra-perfectionné d'inspection des ponts rehaussera la sécurité du personnel, de même que la qualité des contrôles effectués. Le matériel de travaux non rentable sera remplacé par de nouvelles techniques et de nouveaux équipements plus productifs. Ainsi, dans le cas du nivellement de la voie, le nouveau matériel pourra couvrir plus de terrain chaque jour que ne le faisant le matériel classique, commencer ou interrompre ses travaux dans un délai très court, et laisser derrière lui des installations complètement opérationnelles où des trains pourront circuler à vitesses normales

CN Rail est aussi à pied d'oeuvre en ce qui concerne l'implantation du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) sur sa ligne Nord de la Colombie-Britannique

En 1990, le cahier des charges devrait avoir été arrêté, le matériel reçu et installé, et les premiers essais du niveau 13 du SAMT effectués, ce qui ouvrirait la voie pour les essais de niveau 25

Le niveau 13 permettra au mécanicien de locomotive de commander à distance les moteurs des aiguillages sur les longues voies d'évitement des subdivisions Fraser et Tête Jaune, ce qui améliorera les délais de transport dans ce territoire et rendra possible l'exploitation de trains sans fourgons de queue sur tout le trajet qui sépare Edmonton de Prince Rupert

Parallèlement, un banc d'essai est en cours en Ontario, lequel doit évaluer certaines composantes du SAMT qui n'ont pas été testées ailleurs. Le projet permettra d'établir le bien-fondé du cahier des charges, et de donner aux fournisseurs un laboratoire où ils pourront élaborer leurs produits et les mettre à l'essai dans des conditions d'exploitation réelles, ou, si leurs produits sont prêts pour l'implantation, un lieu où les mettre au point

En ce qui concerne les installations fixes en 1991, on veillera particulièrement à rehausser la productivité de certaines voies d'évitement et lignes secondaires, en les revalorisant de façon qu'elles puissent accueillir des wagons de 100 tonnes, et à [illegible] ou à moderniser les ponts de manière qu'ils puissent répondre aux conditions d'exploitation à venir. Le budget de revalorisation des ponts devrait s'établir à environ 20 millions de dollars par année, pour autant que le financement soit disponible

AUTRES INSTALLATIONS *

Ces dernières années, le programme de maintenance du matériel roulant avait pour objectif premier de rationaliser, de consolider, de centraliser et de moderniser les opérations. Cela a amené une réduction des activités des ateliers secondaires, et une certaine centralisation des réparations ou révisions générales effectuées sur les [illegible] I. la rationalisation des terminaux, II. la rénovation des installations de réparation du matériel remorqué de Transcona et III. la modernisation des [illegible] de Transcona. [illegible]

I. Rationalisation des terminaux

Le Programme de rationalisation des terminaux prévoit, pour 1990, la [illegible]lation des activités Traction et Matériel remorqué dans l'atelier de matériel [illegible] de Thunder Bay. [illegible]

[illegible] restera environ 500 000 $ au budget de 1990 pour financer d'autres [illegible]

II. Rénovation des installations de réparation du matériel remorqué de Transcona

[illegible]

III. Modernisation des installations de révision des locomotives de Transcona

[illegible]

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION DES MOTEURS DE TRACTION

[illegible]

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

[illegible]

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement

(au 27 novembre 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
I-d-Chênes	6	0	1	13
Niverville	3	1	1	7
Sainte-Anne	3	1	0	6
Steinbach	1	5	0	2

Division Sud

Grunthal	2	0	0	4
Saint-Pierre	2	2	0	4
La Broquerie	1	3	0	2
Saint-Malo	1	3	0	2
Mitchell	0	4	0	0

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	5	6	11
Mathew Gosselin (*Saint-Malo*)	3	7	10
Darcy Gryba (*Niverville*)	5	4	9
Dean Lacasse (*Ile-d-Chênes*)	3	6	9
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	3	6	9
Daryl Kiansky (*Ile-d-Chênes*)	6	2	8
Paul Gauthier (*Saint-Pierre*)	5	3	8
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	4	4	8
Robert Bérard (*Saint-Pierre*)	3	5	8
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	2	6	8

Matchs de la semaine

Dimanche 2 décembre
Saint-Pierre visite Saint-Malo à 14 h 30. Saint-Pierre a remporté la première confrontation de l'année 17-3.

Mardi 4 décembre
Les Canadiens de Saint-Pierre souligneront leur 10e anniversaire d'existence avec une cérémonie à l'occasion de leur match régulier qui débute à 20 h contre La Broquerie.

Ligue South Central

22 novembre
Notre-Dame-de-Lourdes 2
Portage 12

24 novembre
Notre-Dame-de-Lourdes 8
Pilot Mound 6

27 novembre
Notre-Dame-de-Lourdes 5
Carman 10

2 décembre
Portage rend visite à Notre-Dame-de-Lourdes

Yves CHARTRAND

SPORT

Volley-ball scolaire

Les filles de Saint-Pierre gagnent deux tournois

En moins d'une semaine, plusieurs filles des 8e et 9e années à l'Institut collégial Saint-Pierre ont démontré qu'elles savent jouer au volley-ball et gagner.

L'équipe de l'entraîneur Luc Nadeau a ainsi remporté deux tournois.

Lors du premier organisé à l'école le vendredi 23 novembre, les filles de Saint-Pierre ont eu besoin de trois sets pour défaire Grunthal en finale, après avoir perdu contre cette même équipe lors du tournoi à la ronde. Saint-Jean-Baptiste et Lorette étaient également là.

Le deuxième était le tournoi divisionnaire à Saint-Jean-Baptiste le mardi 27 novembre. Cette fois-ci, Saint-Pierre a défait Saint-Malo en deux sets consécutifs de 15-6 et 15-5.

Les garçons n'ont pas atteint la finale du tournoi de Saint-Pierre, remportée par Lorette contre Saint-Jean-Baptiste.

Ils étaient néanmoins bien partis lors du tournoi divisionnaire, remportant des victoires contre Saint-Jean-Baptiste et Saint-Malo, avant de se faire surprendre en deux sets par les Malouins.

Yves CHARTRAND

photo: Yves Chartrand

L'équipe féminine de l'entraîneur Luc Nadeau: 7 - Lynne Curé (capitaine), 5 - Liane Musick (ass.-capitaine), 3 - Joanne LaBossière, 9 - Chantal Morrissette, 22 - Colleen Baldwin, 1 - Magali Nayet, 8 - Francine Salvo, 2 - Carol Tessier, 33 - Jeannine Ritchot, 88 - Roxanne Hébert, 4 - Mélanie St-Hilaire. Absente: Lynette Préfontaine.

Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne partagent les honneurs

Les équipes du Collège Saint-Jean-Baptiste et de l'école Pointe-des-Chênes se sont partagés les honneurs d'un tournoi de volley-ball organisé à Saint-Pierre-Jolys le 27 octobre.

Lors de la finale des garçons, Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de Mike Gilmore, a défait Sainte-Anne en deux sets consécutifs.

Chez les filles, Sainte-Anne s'est repris en l'emportant face à Dominion City.

Y.C.

L'équipe masculine dirigée par Soeur Yvonne Massicotte: 19 - Darrell Catellier, 99 - Richard Dupuis, 9 - Guy Desharnais, 8 - Kevin Rivard, 17 - Cédric Gagné, 3 - Eric Gautron, 7 - Joël Curé, 39 - Marcel Beaudoin et 15 - Jason Carrière

T'es en parenté avec qui, toi?



Nicolas **Turenne Vandel.** Je suis né le 11 avril 1990. Mes parents sont Roger Vandel et Yvonne Turenne. Stefanie est ma grande soeur.

Mes grands-parents sont: Ernest (décédé) et Gisèle (Rossier) Vandel, et Albert et Yvette (Couture) Turenne.

Mon parrain et ma marraine sont Roger et Pat (Pelland) Turenne



Dans la cave pendant plusieurs années

Une bonne équipe qui a fait mal à Saint-Pierre

En dix ans d'existence, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys ont terminé plus souvent près de la cave du classement de la Ligue Hanover-Taché que de la tête.

Ils ont participé à la finale à deux reprises. La première fois, c'était dès leur deuxième saison. Ironiquement, les insuccès des Canadiens par la suite sont en partie la cause de leur présence en finale en 1982.

C'était le 25e anniversaire de la Ligue Hanover-Taché et Edmond Lacasse, un membre du premier exécutif avec Henri Bérard et Lucien Préfontaine (décédé), était devenu l'entraîneur afin de remporter la Coupe.

«J'avais été voir des joueurs comme Paul Rodrigue et Ian Hailstone pour qu'ils jouent seulement cette année-là.»

L'équipe «paquetée» a toutefois perdu en finale contre Sainte-Anne. Et Edmond Lacasse n'a plus revu avec les Canadiens de défenseur de la trempe de Hailstone avant plusieurs années.

«Il avait un lancer foudroyant. Lors d'une pratique, il a fait un trou dans le bâton du gardien de buts. Personne ne voulait se placer en avant du but lorsqu'il lançait.» (1)

Le plus gros problème des Canadiens a donc été de se trouver de bons défenseurs, à tel point qu'il a fallu reculer des avants comme Normand Hébert, Jacques Lévesque, Paul Gauthier ou, plus récemment, Alain Robidoux.

C'est la même chose pour les gardiens. «Les gars restent un an, deux ans au maximum et ils s'en vont. On en a encore deux nouveaux cette année.»

L'équipe se compose en grande partie de joueurs de Saint-Pierre ou des environs immédiats. Cette année, elle n'a pas eu trop de misère à s'en trouver après avoir de nouveau atteint la finale contre Sainte-Anne.

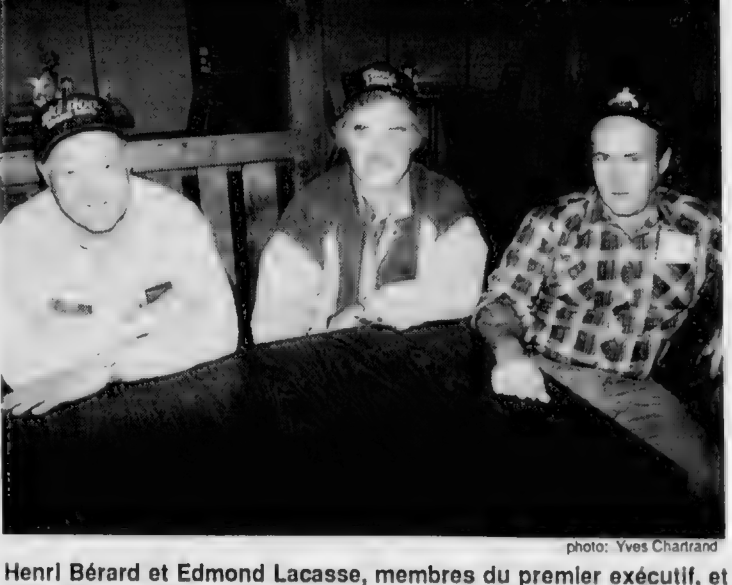


photo: Yves Chartrand

Henri Bérard et Edmond Lacasse, membres du premier exécutif, et Gilbert Lahaie, l'actuel gérant des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «J'ai insisté pour que le nom s'épelle avec un «e», pas avec un «a» pour ne pas qu'il y ait confusion avec une marque de bière», prétend Edmond Lacasse.

La victoire a meilleur goût. L'équipe n'a pas su toujours garder ses joueurs d'une année à l'autre. «On a toujours eu de la misère à garder notre recrue de l'année», avance Edmond Lacasse.

Couteau à deux tranchants

On pensait régler la question en mettant sur pied du hockey mineur à Saint-Pierre même avant le lancement des Canadiens ou en créant une équipe junior, mais ça n'a pas aidé.

Et la direction se refuse aussi à payer des joueurs. «On n'a pas les fonds pour faire ça», affirme Edmond Lacasse.

C'est aussi un couteau à deux tranchants face aux joueurs locaux, pense l'actuel gérant, Gilbert Lahaie.

Malgré leurs déboires, les Canadiens ont quand même reçu l'appui de la population, surtout qu'ils ont renoué pour de bon avec les éliminatoires en 1987. Et les gens veulent qu'ils gagnent parce qu'ils font souvent face à Saint-Malo!

«Pendant la saison, ce ne sont pas des grosses foules. Mais aussitôt que les éliminatoires commencent, là ça vient», précise Gilbert Lahaie.

«Il y a bien des fois que lors de parties à l'extérieur, il y a plus de monde de Saint-Pierre que de l'autre équipe», ajoute Henri Bérard, lui-même un ancien gérant.

Edmond Lacasse soutient que les Canadiens deviennent un point de rassemblement au printemps. «Pour six semaines, les gens ne parlent que de hockey». Il y aurait même du monde qui mettrait leurs grosses chicanes de côté pour se parler!

Yves CHARTRAND

(1) Normand Hébert se souvient d'une autre histoire où le lancer du même défenseur avant brisé le bout du patin d'un joueur, lui cassant les orteils!



*Les Canadiens
de Saint-Pierre-Jolys
remercient
les commerces,
partisans, joueurs
et dirigeants
pour leur appui
au cours des
10 premières années.*



SPÉCIAL 10 ANS

Partira, partira pas?

Le changement de la garde

Malgré leurs déboires des débuts, les Canadiens de Saint-Pierre peuvent encore compter sur Robert Bérard qui, avant cette année, avait marqué 213 buts (1) en saison régulière.

C'est un record qui ne veut rien dire pour le vétéran. «Donne une couple d'années à Robert Rioux et il va me dépasser.» Ce dernier aurait pu commencer à se rattraper pour de vrai l'an dernier lorsque Robert Bérard a décidé d'accrocher ses patins en début de saison.

«J'ai commencé à jouer pour le fun en ville. Mais je me suis rendu compte que Saint-Pierre n'avait gagné que trois ou quatre parties à Noël.» Bérard, Jacques Lévesque et Normand Hébert ont décidé de retourner.

Hébert et Marc Rodrigue sont deux autres joueurs qui étaient également là lors de la première saison de l'équipe.

Normand Hébert, que plusieurs comparent à Mark Messier, affirme que cette fois, il se retire pour de bon. «Tout le monde pense que je vais retourner. Mais j'ai fait mon temps, j'ai eu 30 ans au mois d'octobre. Bien des gens du village ne comprennent pas pourquoi j'arrête. Plusieurs disent que c'est à cause de ma femme. Mais elle veut que je joue! Des gars comme Robert Rioux et Gilles Boulley vont remplir le trou»


photo: Yves Chartrand

Les retraités des Canadiens, Marc Rodrigue et Normand Hébert, sont aussi des beaux-frères.

Normand Hébert est plus intéressé par le curling. «Tu manges moins de coups, même si c'est tout aussi compétitif. Pendant longtemps, mon but a été de gagner la Coupe de la Ligue Hanover-Taché. Mais ça ne me dit plus rien. J'aimerais participer au championnat provincial de curling. Je manque d'être avec les joueurs, mais je ne manque pas de jouer. C'est devenu trop rough.»

De son côté, Marc Rodrigue ne ferme pas la porte, même s'il doit faire attention à son genou qui a subi deux opérations. «L'an dernier, ça me prenait de 15 à 20 minutes le lendemain d'une partie pour me lever. Je suis supposé arrêter pour de bon. Mais j'ai joué et mon genou n'a pas été trop pire. Il se peut que je retourne, mais il faut que je mette ma jambe en forme.»

Jacques Lévesque, arrivé en 1981-82 après une saison à Mitchell, et Paul Gauthier en 1982-83 sont venus compléter le coeur de l'équipe au fil des années.

Résidant de Saint-Vital depuis cinq ans, Jacques Lévesque en avait assez de voyager l'an dernier. «26 parties, c'était trop. Ils ont aussi allongé la saison.»

Mais il s'est aussi rappelé ce qui s'était passé après la bonne saison de 1981-82. «Tous les vétérans ont arrêté d'un coup. J'avais 18, 19 ans et je n'ai pas aimé ça. Alors je ne suis pas pour faire la même chose après nos succès de l'an dernier. J'ai joué une partie et j'ai repris. Il y a aussi que ça fait du bien de gagner comme l'année passée. C'est pas si important de finir en première place, c'est de se tenir paré pour les éliminatoires. Je vais faire attention de ne pas me tanner pendant la saison.»

Le nouveau coeur de l'équipe, composé des attaquants Robert Rioux et Gilles Boulley ainsi que du défenseur Barry Rochon, semble assez bien prendre la relève. Le 24 novembre à Mitchell, les Canadiens, sans Bérard, Lévesque et Gauthier, ont déplumé les Mohawks 10-3.

(1) Derrière Bérard en tête des marqueurs avec 416 points, on retrouve Normand Hébert (274), Jacques Lévesque (250), Marc Rodrigue (223) et Paul Gauthier (171). Robert Rioux (155) et Barry Rochon (102) suivent.

Les hauts et les bas des Canadiens

1980-81 - Seulement cinq victoires. Le meilleur compteur de l'équipe, Doug Baldwin, l'actuel entraîneur des Canadiens, se retrouve devant les buts pour un match! Marc Rodrigue: «Les gardiens ne s'étaient pas montrés. Il s'est offert et a accordé dix buts!»

1981-82 - L'équipe termine en deuxième place derrière Sainte-Anne. Mais en finale, les As disposent des Canadiens en quatre matchs. Jacques Lévesque: «Sainte-Anne était trop fort. Nous avions une équipe assez jeune avec trois ou quatre vétérans. Il y a même eu une partie à la télévision!»

1982-83 - Début de la dégringolade. Le nombre de buts accordés passe de 108 à 201 et Saint-Pierre n'accumule que cinq victoires en dernière place de la Hanover-Taché. Normand Hébert: «On était à court de joueurs et il n'y a pas grand jeunes joueurs qui montaient.»

1983-84 - La pire saison des Canadiens. Deux victoires en 26 matchs et les gardiens laissent passer 250 buts. Jacques Lévesque accumule 50 points, son plus haut total en carrière. «On était parfois huit et on jouait 40 minutes par partie. J'étais chanceux, je jouais avec Robert Bérard!». Robert Bérard: «On a continué à jouer parce qu'on aimait ça et ça l'a bâti le caractère!»

1984-85 - Avec une fiche de huit victoires, 15 défaites et une nulle, les Canadiens sont encore derniers dans la division Sud. Marc Rodrigue: «Il y avait des problèmes de discipline. Les joueurs ne respectaient pas tous le coach. On ne jouait pas en équipe». Robert Bérard: «Il y avait un problème entre l'entraîneur et les Canayens. Il ne comprenait pas les joueurs de parler français entre eux.»

Saint-Pierre se rachète en éliminant La Broquerie en quart-de-finale. Robert Rioux: «C'est la plus grosse surprise de la décennie!»

1985-86 - L'équipe retombe à cinq victoires, mais commence à voir la lumière au bout du tunnel. Plusieurs reçoivent des trophées: Robert Bérard (attaquant le plus utile à son équipe dans toute la ligue), Normand Hébert (défenseur le plus utile dans le Sud) et Marc Rodrigue (joueur le plus sportif dans le Sud)

1986-87 - Les Canadiens sortent enfin de la cave! Ils finissent troisième dans la division sud avec 11 victoires, 14 défaites et une nulle. Ils sont éliminés en demi-finale par Saint-Malo

1987-88 - L'équipe fait encore les éliminatoires en terminant quatrième (huit victoires, 17 défaites et une nulle). Mais Saint-Malo les écarte dès la série quart-de-finale en trois matchs consécutifs, remportant même le troisième 15-1!



Jacques Lévesque ne manque pas d'ennemis dans la Hanover-Taché, notamment à Saint-Malo!

1988-89 - L'arrivée du centre Robert Rioux propulse les Canadiens en deuxième place de la division sud, devant Saint-Malo, avec une fiche au-dessus de la moyenne pour la première fois depuis 1982: 13 victoires et une nulle en 26 matchs

Malheureusement, les Warriors ont le dernier mot en quart de finale. Normand Hébert: «Saint-Malo voulait la gagner [illegible] Jacques Lévesque: «C'est [illegible]»

1989-90 - Les Canadiens connaissent une autre saison [illegible] et une nulle. Selon Jacques Lévesque, l'équipe est divisée à l'idée d'affronter Saint-Malo, les vainqueurs au cours des trois dernières années

Mais La Broquerie élimine les Warriors, ce qui donne à Saint-Pierre l'occasion de disposer des Habs. En finale, Sainte-Anne l'emporte en comblant un déficit de 2-0 lors de la troisième période du du septième match disputé sur la patinoire des As.

Y.C.



Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

coordinatrice
pour le projet ÉVOLUTION

Responsabilités générales:

- Assurer l'administration du projet ÉVOLUTION
  - un projet de 10 mois de réintégration pour le marché du travail avec formation en travail de bureau.
- Coordonner la formation théorique et pratique.
- Maintenir des contacts avec des employeurs et avec des organismes communautaires.

Exigences du poste:

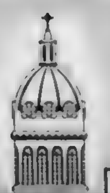
- Deux ans ou plus de formation postsecondaire et un minimum de cinq ans d'expérience sur la marché du travail.
- Connaissance des principes d'éducation des adultes.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
- Bon sens de l'organisation et un bon esprit d'équipe.
- Expérience dans la planification de programme et dans la formation serait un atout.

Entrée en fonctions: Le lundi 14 janvier 1991

Durée du contrat: 42 semaines

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «confidentiel» à:

Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
186, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0R8



Faculté des Arts et des Sciences

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour

1) **Professeur de remplacement en microbiologie**
2) **Professeur de remplacement en chimie**
3) **Professeur régulier en histoire**

Exigences:

- Ph.D. dans la discipline,
- une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

Cours à enseigner:

Microbiologie:
Introduction à la micrologiologie, ADN recombinant, Génétique moliculaire.

Chimie:
Chimie organique, Chimie analytique, Chimie physique.

Histoire:
Histoire du Canada, des États-Unis, Études choisis en Histoire du Canada.

Traitement:
Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonctions: le 1er septembre 1991

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à

M. André Fréchette, Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents: **le 1er février 1991.** Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

La forme masculine est employée à titre épicène.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

assistant(e)-chef

au Café Jardin

Expériences pertinentes requises:

- connaissance du français et de l'anglais
- initiative et sens développé du travail d'équipe
- études et/ou connaissance dans le domaine de la cuisson.

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions: immédiatement

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae à:



Jacques Lavack
Directeur adjoint
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Manitoba

Coordonnateur (coordonnatrice) de la mise en oeuvre de l'étude du secondaire

Ce poste de la haute direction relève des sous-ministres adjoints des Services auxiliaires et du développement des programmes et du Bureau de l'éducation française. Le (la) titulaire agira comme chef de file dans les domaines de la planification, de la coordination et de la gestion des mesures prises par le Ministère en vue de la réforme de l'enseignement secondaire.

La compétence professionnelle du (de la) titulaire doit être attestée par des études universitaires appropriées et une vaste expérience de l'enseignement et de la gestion des programmes d'études secondaires au Manitoba. Le (la) titulaire doit de plus avoir une philosophie bien définie, posséder des qualités de chef et pouvoir susciter l'unanimité au sein d'un groupe. Il ou elle doit savoir innover, communiquer efficacement et être fermement engagé(e) à réformer l'enseignement secondaire au Manitoba. La connaissance des deux langues officielles constitue un atout.

Échelle de salaire: de 53 316 à 65 496 $ par année
No de concours: 3671
Date de clotûre: le 19 décembre 1990
Adresse: Direction du Personnel,
Éducation et Formation professionelle Manitoba
1181, avenue Portage, Bureau 310
Winnipeg, Manitoba R3G 0T3

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Voice une excellente occasion à saisir par une personne souhaitant louer une station-service à deux postes de travail avec restaurant, à Portage La Prairie (Manitoba).

STATION-SERVICE/ RESTAURANT À LOUER

Les candidats devraient avoir une expérience avérée de la gestion, de préférence dans un restaurant ou une station-service, mais les principales qualités nécessaires sont l'esprit d'initiative l'enthousiasme et la volonté de s'intégrer à une équipe gagnante. Vous aurez également à faire un investissement.

En contrepartie, nous vous assurerons un soutien commercial exceptionnel, notamment en matière de promotion des ventes et de techniques marchandes. Si vous avez les qualifications nécessaires, faites-nous-le savoir et envoyez votre curriculum vitae à



David W. Harper
Produits Petro-Canada Inc.
C.P. 945
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2T3

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche

d'un professeur

pour un poste à terme effectif immédiatement jusqu'à la fin de juin 1991.

Westmount School Complex
(Swan Lake, Manitoba).

1 - French 9 - 12, Religious Studies 9 - 11, Social Studies 9, History 11.

(Le poste ci-haut peut être changé à deux demi-postes.)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire
La Montagne nº 28
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

1-248-2228 / 1-744-2083
Fax: 1-248-2482

MANITOBA
ARTS COUNCIL



CONSEIL
DES ARTS
DU MANITOBA

HIVER 1991

PROGRAMMES DE SUBVENTION ET ENVOI DES DEMANDES

1er JANVIER

- Aide à l'organisation d'expositions
- Artistes à l'école - Projects de longue durée

1er FEVRIER

- Subventions aux arts visuels
- Subventions aux projects d'arts visuels
- Subventions aux artisans individuels
- InnovArts
- Subventions aux ecrivains volets "A" et "B"
- Fonds manitobain de financement des arts par le jeu programme "B

15 FEVRIER

- Subventions aux theatre indépendants
- Programmes d'aide et de commandes d'oeuvres aux auteurs dramatiques

1er MARS

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

[illegible]

Conseil des Arts du Manitoba
[illegible]
Winnipeg, Manitoba R3B [illegible]
[illegible]

Le Conseil des Arts du Manitoba est un agence de la province du Manitoba

Feu vert

Mon beau sapin

Ceux qui se considèrent comme des amis de l'environnement trouvent de plus en plus difficile du justifier le beau sapin naturel qui orne leur salon chaque Noël. Il y a de quoi: des millions de sapins sont coupés dans nos forêts et par la suite jetés aux rebuts.



Non au gaspillage des arbres.

Les sapins de plastique sont un problème: en plus d'être en plastique, ils ne sont pas recyclables. Leur emploi ne serait justifiable que si l'on gardait le même pour plusieurs années (20 ans?).

Il y a une autre solution: le sapin que l'on achète vivant, dans un pot, que l'on garde à l'extérieur durant les saisons chaudes et que l'on rentre au début de l'hiver pour finalement le décorer à Noël.

Gens d'ici

Intensifier les liens

• Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, a assisté à la deuxième réunion du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec les 14 et 15 novembre à Moncton.

Au terme de cette rencontre, les neuf universités membres ont signé une entente, élaborée lors la première réunion à l'Université Laurentienne de Sudbury en janvier dernier, afin d'augmenter la collaboration interinstitutionnelle.



Paul Ruest.

• Le conseil d'administration de la chorale Les Intrépides pour la saison 1990-91 est composé de Yvonne D'Aoust-Anderson (présidente), Danielle Ivory (vice-présidente), Cyril Parent (président sortant), Micheline Lamontagne (secrétaire), Monique Barnabé (trésorière), Jeannette Gosselin, Jacqueline Roy et Jeannine Ruest (conseillères). Le directeur musical est Claude Mousseau.

SOCIÉTÉ

Des ateliers sur la pauvreté à l'école Précieux-Sang

Les autochtones: un peuple qui commence à se redécouvrir

Il n'y a rien d'étonnant à apprendre que la majorité des pauvres à Winnipeg sont des autochtones, ainsi que la majorité des prostituées, et la majorité des prisonniers. Avec les événements de l'été dernier, soutient Margot Lavoie, on commence à comprendre le pourquoi.



photo: Jean-Pierre Dubé

L'image que nous entretenons des autochtones? Des gens dans la rue, des pauvres, des porteurs de masques et de mitrailleuses, aussi des êtres humains, ont répondu les participants à l'atelier de Margot Lavoie.

Les étudiants du présecondaire et du secondaire de l'école Précieux-Sang ont assisté à une dizaine d'ateliers sur le thème de la pauvreté à Winnipeg, vendredi 23 novembre dernier. L'événement coïncidait avec une série de reportage des médias de Winnipeg sur la question.

Margot Lavoie est une animatrice laïque de la paroisse autochtone de Winnipeg, Kateri Tekakwitha, nommée d'après la première candidate autochtone à la béatification. «Il y a une très grande pauvreté chez les Indiens, bien plus profonde que celle des blancs.»

«C'est une pauvreté culturelle, c'est une pauvreté spirituelle. Mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de culture et pas de spiritualité. Au cours de notre histoire, on leur a enlevé leur culture et leur spiritualité.»

«Comme Canadiens français, vous pouvez comprendre ça: si on vous privait de votre langue et de votre culture, vous seriez sans âme, découragés. On peut être victime de l'histoire, a-t-elle proposé à son jeune auditoire, mais votre défi est de devenir conscients de l'histoire et de la changer s'il y a lieu.»

Dans son atelier sur la pauvreté et le système carcéral, le père Albert Bouffard a expliqué que la pauvreté est avant tout émotionelle. «Lorsque l'on constate que l'on a peur, que l'on est triste ou en colère, c'est qu'un ou plusieurs besoins fondamentaux ne sont pas comblés. C'est à ce moment-là que l'on commet des actes non-productifs.»

«Ces besoins fondamentaux correspondent aux étapes naturelles de la croissance chez un individu: le besoin d'aimer et d'être aimé, l'estime de soi, l'appartenance, l'autonomie. Chez les adultes, précise Albert Bouffard, la seule façon de guérir, c'est d'aller de reculons là-dedans.»



photo: Jean Pierre Dubé

Margot Lavoie de la paroisse Kateri Tekakwita.

L'aumônier du pénitencier Stoney Mountain a raconté l'histoire d'un récent évadé. «La raison pour laquelle il s'est sauvé, c'est qu'il était éligible à la libération conditionnelle et il était certain d'être libéré. Il avait tellement peur de se retrouver libre, qu'il s'est sauvé. Il avait peur de l'inévitable, de vivre en société.»

Selon le père oblat, plus de la moitié des détenus sont des récidivistes. «80% des prisonniers viennent de milieux pauvres. Les autochtones sont maltraités. Mais le pénitencier devient un foyer, une sécurité. Moi, j'essaie de développer leur autonomie.»

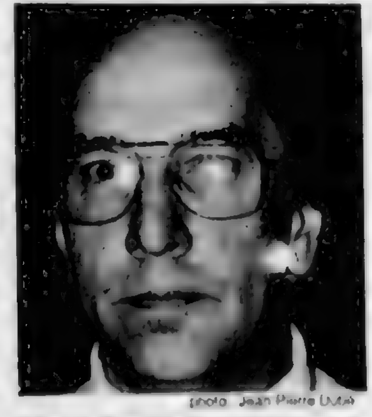


photo: Jean Pierre Dubé

Albert Bouffard, aumônier à Stoney Mountain.

«Avec les événements à Oka, nous avons vu un peuple ayant vécu une pauvreté spirituelle commencer à se redécouvrir, constate Margot Lavoie, à se redéfinir. Les autochtones commencent à se voir comme ils sont, avec leurs racines, leur spritualité. De cette découverte vient une nouvelle vie chez eux.»

L'animatrice fait partie d'une équipe-ressource avec les oblats qui dirigent la paroisse Kateri Tekakwitha, un jumelage avec la paroisse du Sacré-Coeur. L'équipe donne des sessions sur l'identité, sur les liens entre les spiritualités catholiques et amérindiennes.

«Nous avons une théologie de la rédemption avec le Christ, tandis qu'eux ont une théologie de la création. L'esprit de la propriété n'existe pas chez eux, la terre est un don du créateur, c'est la mère nourricière.»

«On a appris, comme catholiques, que l'homme et la femme sont au-dessus de la création. Mais selon eux, l'humanité fait partie de la nature, de la planète et du cosmos. On devient un peu plus petit et un peu plus dépendant les uns des autres.»

«Les Amérindiens ne veulent pas vendre la terre, ils ne comprennent pas les traités, la création des réserves. Ils se sont fait déraciner, disperser et [illegible]. Ils sont 60 000 qui se retrouvent à Winnipeg. Le manque de contact avec la nature est déprimant, ils vont à l'école dans un système autre que le leur, il y a du racisme.»

Margot Lavoie a adopté une jeune amérindienne, ce qui lui a permis de découvrir les valeurs des autochtones. «Je vous suggère de les rencontrer, de devenir leurs amis, vous apprendrez», a-t-elle lancé.

Jean-Pierre DUBÉ

NORWOOD

La division scolaire encouragera la gestion par les francophones

Lors de la dernière rencontre des commissaires, la division scolaire de Norwood a établi une série d'objectifs, l'un de ceux-là étant de jouer un rôle pro-actif dans la question de la gestion scolaire et de la révision des frontières.

«C'est un geste très positif, explique le directeur adjoint Raymond Bisson. Cela signifie que la division scolaire va encourager les parents à adhérer à la commission scolaire francophone.» Une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation de la province, pour l'informer de cette décision.

Ronald Chartrand, dont les enfants étudient à l'école Précieux-Sang, a été élu président de la division scolaire lors de cette réunion. Il a également été question d'une propriété à vendre située derrière l'école Précieux-Sang. Les parents aimeraient que ce terrain soit acheté par la division et qu'il serve à agrandir l'école. Cette question a été référée au comité du budget.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 1er décembre

- 7h00 Télé-M Ma petite pouliche
- 7h30 CBWFT Samedi jeunes / Télé-M G.I. Joe
- 7h35 CBWFT Gabby et les petits malins
- 8h00 CBWFT La sagesse des gnomes / Télé-M Transformeurs
- 8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards / Télé-M G.I. Joe
- 9h00 CBWFT Le livre de la jungle / Télé-M La croisière s'amuse
- 9h30 CBWFT La bande à Picsou
- 10h00 CBWFT Rahan / Télé-M Flash Varicelle
- 10h30 CBWFT Souris noire / Télé-M Magazine Montréal
- 11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa / Télé-M Ciné week-end: L'homme le plus fort du monde
- 11h30 CBWFT La semaine à l'Assemblée nationale
- 12h00 CBWFT Cinéma: L'étoile filante du rock
- 12h12 TV-5 L'Euroflash
- 12h15 TV-5 Les héros du samedi
- 13h00 Télé-M Coupe du monde de gymnastique 1990
- 13h15 TV-5 C'est la vie
- 13h30 CBWFT L'univers des sports
- 14h15 TV-5 Du côté de chez Fred
- 15h00 Télé-M Bugs Bunny
- 15h15 TV-5 Ramdam
- 15h30 CBWFT Génies en herbe / Télé-M Faits pour s'entendre
- 15h45 TV-5 Journal télévisé de TF1
- 16h00 CBWFT La bande des six / Télé-M Alf
- 16h30 Télé-M Batman / TV-5 Faune nordique II
- 17h00 CBWFT Le téléjournal / Télé-M Le TVA, édition week-end / TV-5 Le temps de vivre
- 17h10 CBWFT Virages
- 17h30 Télé-M Le décompte vidéo star
- 17h50 TV-5 L'Euromag
- 18h00 CBWFT Samedi P.M. / Télé-M Claire Lamarche / TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.
- 18h30 TV-5 Thalassa
- 19h00 CBWFT Hockey: Les Canadiens de Montréal affrontent les Flames de Calgary / Télé-M Ciné-extra: Bonjour les vacances - II
- 19h30 TV-5 L'Euroflash
- 19h33 TV-5 Sacrée soirée
- 21h00 Télé-M Ad lib / TV-5 Jeune cinéma
- 21h30 CBWFT Le téléjournal
- 21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau / TV-5 Musique classique
- 22h05 CBWFT Télé-sélection: Festival Pierre Richard: Le jumeau
- 22h20 Télé-M Les sports
- 22h30 Télé-M Ciné-Lune: La mégère apprivoisée / TV-5 Journal télévisé de TF1
- 23h15 TV-5 Sacrée soirée
- 0h40 TV-5 Jeune cinéma
- 1h00 Télé-M Ciné-Lune: Vie secrète au vatican
- 1h45 TV-5 Musique classique
- 1h55 TV-5 Radio France Internationale

Dimanche 2 décembre

- 7h00 Télé-M Vision mondiale
- 7h30 CBWFT Déclic
- 7h35 CBWFT Misha
- 8h00 CBWFT La famille Calinours / Télé-M Le monde à venir
- 8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or / Télé-M Punkie
- 9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque / Télé-M Justice pour tous
- 9h30 CBWFT La bande à Ovide / Télé-M Sans détour
- 9h45 CBWFT Parcelles de soleil
- 10h00 CBWFT Le jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-Louis-de-Pintendre par Jean-Pierre Béchard, ptre. / Télé-M En toute amitié
- 10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
- 11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche / Télé-M Ciné week-end: Le retour des agents très spéciaux
- 12h00 CBWFT Visions du monde
- 12h12 TV-5 L'Euroflash
- 12h15 TV-5 Flash Varicelle
- 12h30 Télé-M Ciné week-end: Sauvez le Neptune
- 12h45 TV-5 Le petit journal
- 13h00 CBWFT Convergence
- 13h15 TV-5 Scully rencontre
- 13h30 CBWFT Les matinées du dimanche
- 13h50 TV-5 Caractères
- 14h30 CBWFT Les matinées du dimanche
- 15h00 Télé-M Bugs Bunny
- 15h15 TV-5 Rédacteur en chef
- 15h30 CBWFT Propos et confidences / Télé-M Batman
- 15h45 TV-5 Journal télévisé de TF1
- 16h00 CBWFT Second regard / Télé-M Le décompte vidéo star
- 16h30 Télé-M Nature enjeu / TV-5 Génies en herbe international
- 17h00 CBWFT La semaine verte / Télé-M Le TVA, édition week-end / TV-5 L'école des fans
- 17h30 Télé-M Docteur Doogie
- 17h50 TV-5 L'Euromag
- 18h00 CBWFT Ce soir dimanche / Télé-M Rira bien / TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.
- 18h30 Télé-M Ferland Nadeau en direct / TV-5 7 sur 7
- 18h50 CBWFT Le téléjournal
- 19h00 CBWFT Star d'un soir
- 19h30 TV-5 L'Euroflash
- 19h33 TV-5 Caractères
- 20h00 CBWFT Les beaux dimanches / Télé-M Cinéma: La force de l'amour
- 20h50 TV-5 Cinérama
- 21h00 CBWFT Les beaux dimanches
- 21h50 TV-5 Sentiers du monde
- 22h00 CBWFT Le téléjournal / Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h20 CBWFT Scully rencontre / Télé-M Les sports
- 22h30 Télé-M Vision mondiale
- 23h00 CBWFT Les nouvelles du sport / TV-5 Journal télévisé de TF1
- 23h15 CBWFT La politique provinciale
- 23h25 CBWFT La politique fédérale
- 23h30 Télé-M Mongrain de sel
- 23h35 CBWFT Ciné-club: Bienvenue Mister Chance
- 23h45 TV-5 Caractères
- 1h05 TV-5 Cinérama
- 2h05 TV-5 Sentiers du monde
- 3h15 TV-5 Radio France Internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 Télé – M : 28/20 TV – 5 : 14 *(est de la Rouge)* / 22 *(ouest de la Rouge)*

Lundi 3 décembre

- 7h00 Télé-M Mongrain de sel
- 7h30 CBWFT Première édition
- 8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles / Télé-M Gilles Lapointe M.D.
- 8h30 CBWFT Passe-Partout
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges / Télé-M Santa Barbara
- 10h15 CBWFT Iniminimagimo
- 10h30 CBWFT Caliméro / Télé-M Dynastie
- 11h00 CBWFT Le p'tit Champlain / Télé-M Le TVA, édition Montréal
- 11h25 Télé-M Attention c'est «show»
- 11h30 CBWFT Maritimes en direct
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
- 12h30 CBWFT Les démons du midi / Télé-M Cinéma: À la recherche de Grégory
- 13h30 CBWFT L'heure G
- 14h12 TV-5 L'Euroflash
- 14h15 TV-5 Paroles ontariennes
- 14h30 CBWFT Dallas / Télé-M Claire Lamarche
- 14h45 TV-5 Science en images
- 15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs / Télé-M De bonne humeur
- 16h00 CBWFT Kim et Clip / TV-5 Montagne
- 16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes / Télé-M Fais-moi un dessin / TV-5 Regards de femme
- 17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges / Télé-M Le TVA, édition Montréal / TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Génies en herbe / Télé-M Charivari / TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
- 17h45 TV-5 L'Euromag
- 18h00 CBWFT Ce soir Manitoba / Télé-M Entre chien et loup / TV-5 Journal télévisé de FR3
- 18h30 CBWFT Plus / TV-5 Expédition McKenzie
- 19h00 CBWFT La course Europe-Asie / Télé-M Les héritiers du rêve
- 19h30 TV-5 L'Euroflash
- 19h33 TV-5 Comédie d'un soir
- 20h00 CBWFT Un signe de feu / Télé-M L'or du temps
- 21h00 CBWFT Le téléjournal / Télé-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Viva
- 21h55 CBWFT La météo
- 22h00 CBWFT Les nouvelles du sport / Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h05 CBWFT Dallas
- 22h27 Télé-M La météo
- 22h30 Télé-M Les sports / TV-5 Journal télévisé de A2
- 22h50 Télé-M Mongrain de sel
- 23h05 CBWFT L'heure G
- 23h15 TV-5 Comédie d'un soir
- 0h05 CBWFT Cinéma: Les travailleurs de la mer (1re de 3)
- 1h15 TV-5 Viva
- 2h00 TV-5 Radio France Internationale

Mardi 4 décembre

- 7h00 Télé-M Mongrain de sel
- 7h30 CBWFT Première édition
- 8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles / Télé-M Gilles Lapointe M.D.
- 8h30 CBWFT Passe-Partout
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges / Télé-M Santa Barbara
- 10h15 CBWFT Iniminimagimo
- 10h30 CBWFT Caliméro / Télé-M Dynastie
- 11h00 CBWFT Le p'tit Champlain / Télé-M Le TVA, édition Montréal
- 11h25 Télé-M Attention c'est «show»
- 11h30 CBWFT Manigances
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
- 12h30 CBWFT Les démons du midi / Télé-M Cinéma: Ça n'arrive qu'à moi
- 13h30 CBWFT L'heure G
- 14h12 TV-5 L'Euroflash
- 14h15 TV-5 Transitions
- 14h30 CBWFT Dallas / Télé-M Claire Lamarche
- 14h45 TV-5 Québec inc.
- 15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs / Télé-M De bonne humeur
- 16h00 CBWFT Kim et Clip / TV-5 Télétourisme
- 16h30 CBWFT Au jeu / Télé-M Fais-moi un dessin / TV-5 Regards de femme
- 17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges / Télé-M Le TVA, édition Montréal / TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Manigances / Télé-M Charivari / TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
- 17h45 TV-5 L'Euromag
- 18h00 CBWFT Ce soir Manitoba / Télé-M Chop-suey / TV-5 Journal télévisé de FR3
- 18h30 CBWFT Plus / Télé-M Chambres en ville / TV-5 Envoyé spécial
- 19h00 CBWFT La cour en direct
- 19h30 CBWFT Le grand remous / Télé-M La vie des gens riches et célèbres / TV-5 L'Euroflash
- 19h33 TV-5 Tous à la une
- 20h00 CBWFT Cormoran / Télé-M Le match de la vie
- 21h00 CBWFT Le téléjournal / Télé-M Ad lib
- 21h15 TV-5 Faut pas rêver
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h55 CBWFT La météo
- 22h00 CBWFT Les nouvelles du sport / Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h05 CBWFT Metropolis
- 22h10 TV-5 Carabine
- 22h27 Télé-M La météo
- 22h30 Télé-M Les sports
- 22h35 TV-5 Journal télévisé de A2
- 22h50 Télé-M Mongrain de sel
- 23h05 CBWFT L'heure G
- 23h20 TV-5 Tous à la une
- 0h05 CBWFT Cinéma: La tortue qui chante
- 1h05 TV-5 Faut pas rêver
- 1h55 TV-5 Carabine
- 2h20 TV-5 Radio France Internationale

Mercredi 5 décembre

- 7h00 Télé-M Mongrain de sel
- 7h30 CBWFT Première édition
- 8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles / Télé-M Gilles Lapointe M.D.
- 8h30 CBWFT Passe-Partout
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges / Télé-M Santa Barbara
- 10h15 CBWFT Iniminimagimo
- 10h30 CBWFT Caliméro / Télé-M Dynastie
- 11h00 CBWFT Le p'tit Champlain / Télé-M Le TVA, édition Montréal
- 11h25 Télé-M Attention c'est «show»
- 11h30 CBWFT Musicolore
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
- 12h30 CBWFT Les démons du midi / Télé-M Cinéma: Le gardien
- 13h30 CBWFT L'heure G
- 14h12 TV-5 L'Euroflash
- 14h15 TV-5 Gros méchant show
- 14h30 CBWFT Le temps de vivre / Télé-M Claire Lamarche
- 15h15 TV-5 Journal télévisé de A2
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs / Télé-M De bonne humeur
- 16h00 CBWFT Kim et Clip / TV-5 Sans détour
- 16h30 CBWFT Zorro / Télé-M Fais-moi un dessin / TV-5 Regards de femme
- 17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges / Télé-M Le TVA, édition Montréal / TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Smac / Télé-M Charivari / TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
- 17h45 TV-5 L'Euromag
- 18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba / Télé-M L'heure juste / TV-5 Journal télévisé de FR3
- 18h30 CBWFT Plus / Télé-M Hockey: Les Canadiens de Montréal visitent les Whalers de Hartford / TV-5 Temps présent
- 19h00 CBWFT Les années coup de coeur
- 19h30 CBWFT Comment ça va? / TV-5 L'Euroflash
- 19h33 TV-5 Petit écran grand roman
- 20h00 CBWFT Jamais deux sans toi
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- 21h10 Télé-M L'après match
- 21h20 TV-5 Les francofolies de Montréal
- 21h25 CBWFT Le Point
- 21h50 TV-5 Mon oeil
- 21h55 CBWFT La météo
- 22h00 CBWFT Les nouvelles du sport / Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h05 CBWFT Enjeux
- 22h27 Télé-M La météo
- 22h30 Télé-M Les sports
- 22h40 TV-5 Journal télévisé de A2
- 22h50 Télé-M Mongrain de sel
- 23h05 CBWFT L'heure G
- 23h25 TV-5 Petit écran grand roman
- 0h05 CBWFT Cinéma: Virus
- 1h10 TV-5 Les francofolies de Montréal
- 1h40 TV-5 Mon oeil
- 2h30 TV-5 Radio France Internationale

Jeudi 6 décembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Tête première**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Pour l'amour du jeu**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Des grives aux loups** (3e de 6)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **30 ans, pour vous avant tout à CBWFT**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Carnets de route**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Euroflash**
19h33 TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **Éducation: Option 2000**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h05 TV-5 **Aventures voyages**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Montagne**
22h05 CBWFT **La loi de Los Angeles**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Étoile palace**
23h50 Télé-M **Ciné-Lune: Effroi**
0h05 CBWFT **Cinéma: L'heure des sortilèges**
0h45 TV-5 **Aventures voyages**
1h45 TV-5 **Montagne**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 7 décembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Bouffée de santé**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Des grives aux loups** (4e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Les grands films: La belle naufragée**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **C'est à voir**
19h00 Télé-M **C'est votre histoire**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **Euroflash**
19h33 TV-5 **Téléobjectif: Dessein et destin de Charles de Gaulle**
20h00 Télé-M **La vie en couleur**
20h30 TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Les francofolies de Montréal**
TV-5 **Carré noir**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: La revanche de Porky**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h35 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: La maîtresse du lieutenant français**
0h35 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h35 TV-5 **Hotel**
2h10 TV-5 **Carré noir**
2h55 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 1er au 7 déc. 1990

Samedi 1er déc.

11h00 Télé-M L'homme le plus fort du monde
Am. 1984. Comédie dramatique de D. Lowry avec Mr. T., Dennis Dugan et Lynne Moody. Un colosse participe à un concours de force pour venir en aide à un centre sportif pour les jeunes.

12h00 CBWFT L'étoile filante du rock
G.-B. 1989. Drame réalisé par Colin Nutley. Avec Charlie Creed-Miles, Tom Bell et Pancho Russell. La journée du 2 février 1959 dans la vie d'un jeune garçon et de son idole Buddy Holly.

19h00 Télé-M Bonjour les vacances - II
Am. 1985. Comédie de A. Heckerling avec Chevy Chase, Beverly d'Angelo et Jason Lively. Les tribulations d'une famille qui a gagné un voyage de deux semaines en Europe.

22h05 CBWFT Le jumeau
Fr. 1984. Comédie réalisée par Yves Robert. Avec Pierre Richard, Camilla et Carey More. Ruiné au jeu, Mathias part pour la Côte d'Azur où il fait la conquête d'une riche Américaine et de sa soeur jumelle. Pour ne pas être en reste, il s'invente un jumeau.

22h30 Télé-M La mégère apprivoisée
It. 1966. Comédie de moeurs avec Richard Burton et Elizabeth Taylor. Un gentilhomme de Vérone entreprend de briser le caractère de sa nouvelle épouse, une véritable mégère.

1h00 Télé-M Vie secrète au vatican
Am. 1968. Drame policier avec Walter Pidgeon et Klaus Kinski. Un ex-directeur du musée du Vatican organise le cambriolage de trésors qui y sont conservés.

Dimanche 2 déc.

11h00 Télé-M Le retour des agents très spéciaux
Am. 1983. Drame d'espionnage de R. Austin avec Robert Vaughn, David McCallum et Gayle Hunicutt. Deux anciens agents secrets reprennent du service pour lutter contre un mégalomane.

12h30 Télé-M Sauvez le Neptune
Am. 1978. Drame avec Charlton Heston et David Carradine. Des opérations de secours sont déployées afin de sauver l'équipage d'un sous-marin qui est entré en collision avec un cargo et qui a coulé au fond de la mer.

20h00 Télé-M La force de l'amour
Am. 1988. Drame de moeurs de S. Miller avec Tess Harper, Frédéric Forrest et Marie Martin. L'histoire d'un couple qui tente d'adopter une petite fille qui a subi de mauvais traitements de la part de son père naturel.

23h35 CBWFT Bienvenue Mister Chance
É.-U. 1979. Comédie humoristique réalisée par Hal Ashby. Avec Peter Sellers et Shirley MacLaine. À la mort de son protecteur, un jardinier analphabète se retrouve par hasard dans le monde des affaires, de la politique et du pouvoir.

Lundi 3 déc.

12h30 Télé-M À la recherche de Grégory
G.-B. 1969. Drame psychologique de P. Wodd avec Julie Christie, Michael Sarrazin et John Hurt. En se rendant au remariage de son père, une jeune femme espère rencontrer un Américain dont toute la famille lui parle.

0h05 CBWFT Les travailleurs de la mer
Drame d'aventures réalisé par Edmond Sechan. Avec Julien Guyomar, Aurélien Recoing et Mario-Thérèse Iolin. Coprod. Fr.-URSS 1825 Saint-Sampson, petit port de l'île anglo-normande de Guernesey. Mess Lethierry, le plus riche armateur de l'île, a deux passions: sa nièce et un bateau à vapeur qu'il rêve de faire naviguer entre l'île et Saint-Malo. (1re de 3)

Mardi 4 déc.

12h30 Télé-M Ça n'arrive qu'à moi
Fr. 1984. Comédie réalisée et interprétée par Francis Perrin avec Véronique Genest et Bernard Blier. Devenu amoureux de la fille de son patron, un journaliste est entraîné dans une aventure rocambolesque.

0h05 CBWFT La tortue qui chante
Fr.-Togo 1986. Conte populaire togolais réalisé par Koffi Hantz. Avec Eklou Natey, Kouvaho Anoumou et Abalo Houghedji. Une tortue chantante est convoitée par deux candidats au poste de conseiller du roi. Cette tortue est en effet pourvue d'une sagesse exceptionnelle.

Mercredi 5 déc.

12h30 Télé-M Le gardien
Can. 1976. Comédie de T. Drake avec Christopher Lee, Tell Schreiber et Sally Gray. Un infirme qui dirige une clinique psychiatrique profite de son poste pour assouvir sa volonté de puissance.

0h05 CBWFT Virus
Jap. 1989. Drame de science-fiction réalisé par Kinji Fukasaku. Avec Chuck Connors et Olivia Hussey. À la suite d'un accident d'avion, le produit d'une arme bactériologique se répand dans l'atmosphère. Comme le froid semble être une protection contre ce virus, seules les personnes habitant les zones polaires sont épargnées.

Jeudi 6 déc.

12h30 Télé-M Pour l'amour du jeu
Am. 1984. Comédie satirique de T Hughes avec Suzanne Pleshette, Gil Gerard et Jamie Farr. Un homme et une femme participent à un nouveau jeu télévisé où les partenaires doivent choisir entre l'amour et l'argent.

23h50 Télé-M Effroi
Am. 1980. Drame d'horreur de F. Laloggia avec Stephan Arngrim, Elizabeth Hoffman et Kathleen Row McAllen. Lucifer se réincarne dans le corps d'un bébé qui, le jour de ses dix-huit ans laisse percer sa nature diabolique.

0h05 CBWFT L'heure des sortilèges
Esp. 1985. Comédie dramatique réalisée par Jaime de Arminan. Avec Francisco Rabal, Concha Velasco et Victoria Abril. César et Pilar présentent de ville en ville des films et des numéros de magie. Au cours de leur tournée, ils rencontrent une jeune fille dotée d'un étrange pouvoir.

Vendredi 7 déc.

19h30 CBWFT La belle naufragée
É.-U. 1987. Comédie sentimentale réalisée par Garry Marshall. Avec Goldie Hawn, Kurt Russell, Edward Herrmann et Katherine Helmond. Une millionnaire excentrique est retrouvée amnésique et sans papiers d'identité. Un menuisier a l'idée de la faire passer pour sa femme.

22h50 Télé-M La revanche de Porky
Am. 1985. Comédie de J. Kormack avec Dan Monahan, Tony Ganios et Chuck Mitchell. Les membres d'une équipe de baseball d'un high school décident d'intervenir lorsqu'ils apprennent qu'un propriétaire de [illegible] du chantage sur leur entraîneur.

0h05 CBWFT La maîtresse du lieutenant français
É.-U. 1981. Drame psychologique [illegible] par Karel Reisz. Avec Meryl Streep, Jeremy Irons et Hilton [illegible]. Pendant le tournage [illegible] roman de l'époque [illegible] deux principaux interprètes [illegible]



Salut toi!

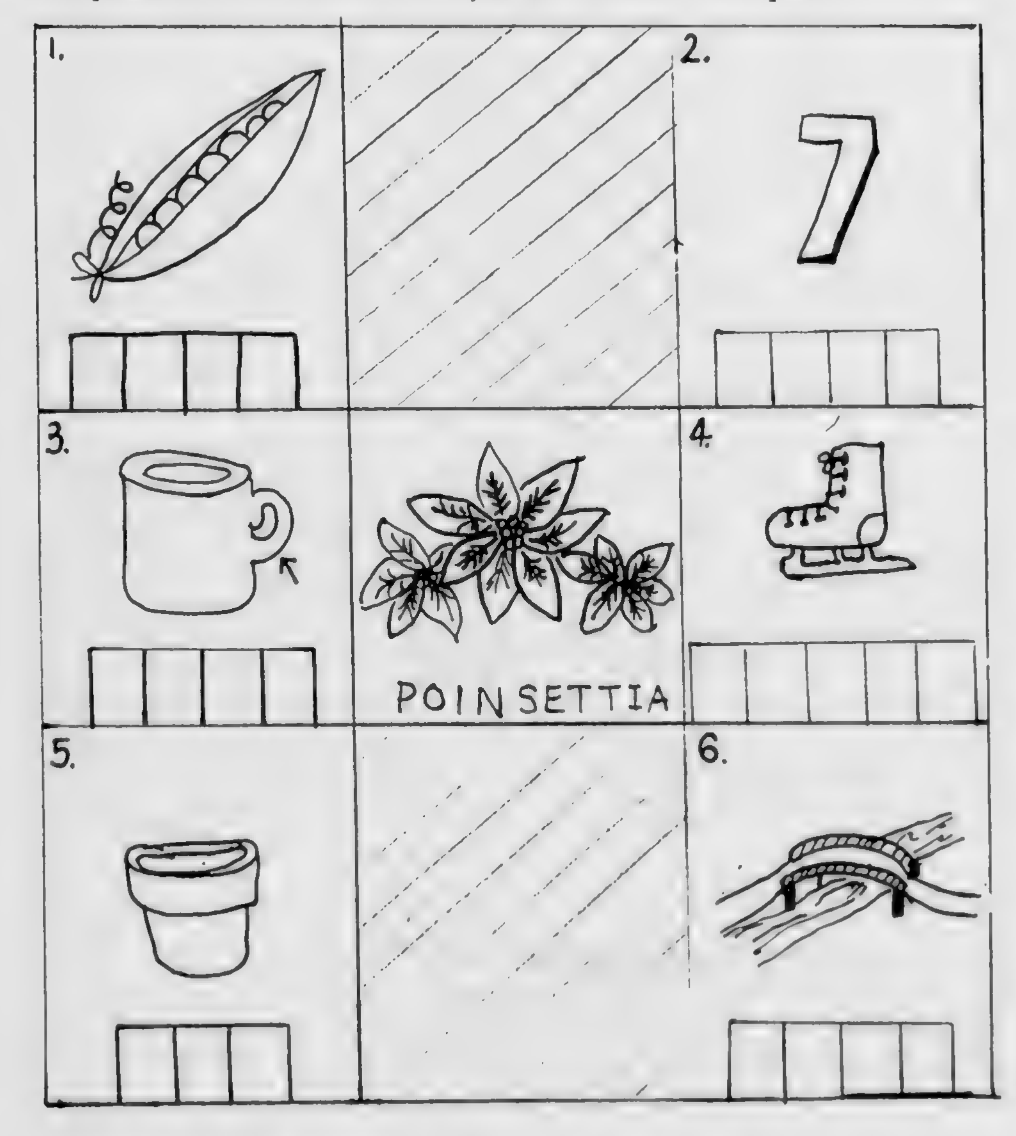
Ces jours-ci, tu commences à voir des symboles de Noël autour de toi... lumières, sapin, fleurs... Aujourd'hui je te parle de deux de ces symboles ou coutumes de Noël. D'où nous viennent-ils? Eh bien! partons à la découverte!

N.B. N'oublie surtout pas le ***concours de Noël****. J'ai plein de beaux prix pour toi!*

Bicolo

Jeux de mots

Avec les lettres du mot POINSETTIA, peux-tu composer les noms des autres objets. Écris-les dans l'espace.



L'arbre de Noël

L'histoire de l'arbre de Noël remonte au Moyen Âge. Les gens entraient des sapins coupés dans leur maison pour leur rappeler que la vie continue même durant les sombres mois d'hiver et que le printemps viendra.

Ce sont les Allemands qui ont commencé à décorer les arbres avec de jolis objets, des chandelles et des friandises. Cette coutume s'est répandue à travers le monde.



Casse-tête amusant

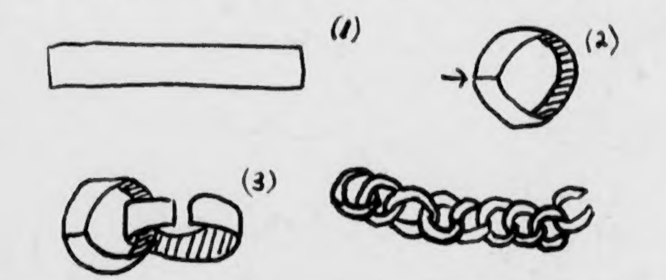
1. Découpe les trois cercles (tu auras peut-être besoin de l'aide d'un adulte).
2. Colle tes trois cercles sur un carton mince.
3. Fais tourner les cercles jusqu'à ce que tu trouves l'image. Colorie!



Une chaîne d'avent:

Cette chaîne t'aidera à compter les jours avant Noël!!!

* Coupe des bandes de 2 cm x 15 cm de papier colorié. (1)
* Numérotte les bandes 1 à 24, mets-les en ordre. Si tu veux, écris un message spécial ou un événement (i.e. le 18 décembre — Concert de Noël) sur les bandes.
* Forme la première bande en cercle et colle ensemble. (2)
* À chaque jour tu ajoutes un anneau (3) et rendu à Noël tu auras une belle chaîne pour décorer l'arbre.



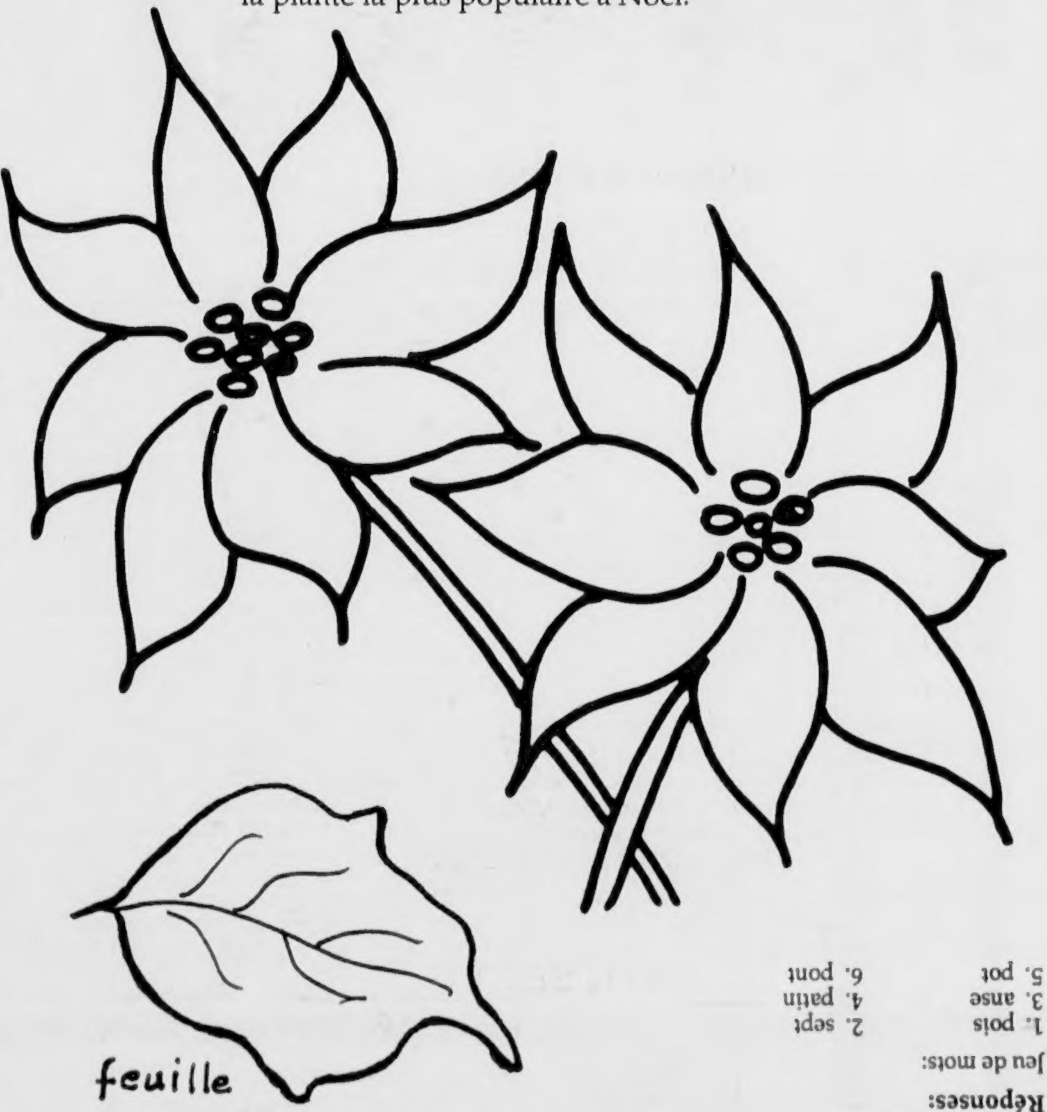
Bricolage:

Pour te faire un beau bouquet de poinsettia, découpe dans du papier rouge 8 pétales. Colle-les comme sur le dessin. Ajoute des étamines jaunes au centre et des feuilles vertes. Pour la tige, sers-toi de paille en plastique. Colle tes fleurs sur la tige avec du ruban gommé et dépose-les dans un vase.



Le Poinsettia

Ces fleurs rouges sont nommées d'après le docteur Joël Poinsett, le premier ambassadeur Américain au Mexique. Il rapporta cette jolie fleur aux États-Unis vers l'an 1830. Les pétales, qui forment une étoile, lui rappellaient l'Étoile de Bethléem. Elle est vite devenue la plante la plus populaire à Noël.



Réponses:

Jeu de mots:

1. pois 2. sept
3. anse 4. patin
5. pot 6. pont



Le Service de conseiller Saint-Viateur Ltée

vous invite

à sa réunion annuelle

Date: le lundi 10 décembre 1989
Endroit: Accueil Colombien
210, rue Masson
Salle des Chevaliers
Heure: 19h30
À être élus: 4 conseillers(ères)

Toute personne désireuse de poser sa candidature doit faire parvenir son nom et adresse **avant le 5 décembre 1990**, au:

Service de conseiller
261, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2M9

237-8295

Les membres de l'assemblée pourront proposer d'autres candidat(e)s le soir de la réunion annuelle.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes intéressées au Service de conseiller et à son avenir.

Noël se montre le bout du nez



Claude BLANCHETTE
prêtre

Une autre page se tourne. Un autre mois glisse en éternité. Noël se montre le bout du nez. C'est décembre!

Nous savons tous par expérience que ce mois en sera un de contrastes et de variations extrêmes.

D'un côté, tout un «pataclan», qu'on ne peut pas igorer, semble vouloir faire de ces prochaines semaines un record de rentabilité et de succès financier.

D'un autre côté, bien discrètement, mais là, vraiment là, l'Église nous invite à vivre un temps d'attente dans l'espérance, une attente sur le qui-vive qui se situe entre un passé qui nous donne foi et confiance — Jésus est venu — et un avenir qui nous attire et nous inspire — Jésus reviendra.

Il peut sembler parfois difficile, voire impossible à première vue, de faire en sorte que le vrai sens de ce temps de l'Avent ne se perde pas dans le bruit et les courses.

N'y aura-t-il pas moyen de profiter de toutes les occasions que la société ambiante nous offre pour nous en servir comme un tremplin vers le ciel et un rappel quotidien de Celui que nous attendons?

Lorsque je verrai des «lumières de Noël» sur les maisons, éclairant la nuit d'une foule de couleurs, ne pourrais-je pas me demander quelle est la Lumière qui m'attire le plus et quelle est la couleur et l'intensité de ma foi?

Lorsque je chercherai ce cadeau tout spécial et tout unique pour la personne qui habite mon coeur, ne pourrai-je pas en profiter pour me demander ce que j'ai à offrir au Seigneur?

Lorsque je passerai des heures à envelopper mes achats dans du beau papier de qualité avec des choux étincelants, n'aije pas à me questionner à savoir comment sera enveloppé ma personne lorsque je la présenterai au Dieu tout-puissant à la fin des temps?

Lorsque je dresserai dans le salon un arbre de Noël qui fera pétiller les yeux des enfants, n'aurai-je pas le goût de me demander quelles sont les Arbres de vie que j'ai dressés au travail, signes d'un ailleurs, d'une fête éternelle qui vient?

Lorsque je roulerai la pâte pour les tourtières et que je ferai le mélange de viandes hachées et d'épices, n'aurai-je pas à m'interroger sur la part de spiritualité que je mêle au restant de ma vie pour lui donner un «bon goût»?

Lorsque la famille se donnera rendez-vous pour le réveillon et que déjà on s'en promet «une bonne», ne verrai-je pas là un signe évocateur de ce grand rendez-vous de l'humanité sur la montagne du Seigneur à la fin des temps?

Lorsque je verrai les yeux tristes de gens qui ne semblent pas entrer dans l'esprit de la fête, n'ai-je pas à me rappeler que Jésus est présent, aujourd'hui, ici et maintenant, dans la personne du pauvre qui cherche?

Lorsque j'entendrai à la radio les cantiques de Noël que je préfère et qui font danser mon coeur, ne puis-je pas m'en servir comme chant d'action de grâces pour toutes les merveilles dont le Seigneur me comble?

Lorsque tombera la neige en gros flocons, n'est-ce pas le moment de me dire que la Parole de Dieu me «tombe du ciel» et qu'elle ne retourne pas au Père sans porter de fruits?

Oui... si je prends le temps, une seconde plusieurs fois par jour, pour voir au-delà de l'apparent, peut-être que ce temps de l'Avent sera pour moi attente vraie et ravitaillement d'espoir!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.B. et famille.
631-

OFFRE VOYAGE automobile Winnipeg - Montréal, 75$/personne, maximum 2 personnes. Départ 22 décembre, possibilité retour 5 janvier. Téléphone: 489-6471.
624-

Recherche

ES-TU D'UN SOURIRE RADIANT ET AMICAL, dévouée à la poursuite du bonheur autant pour ceux autour de toi que pour toi-même, qui désires ajouter une autre dimension à ta vie en trouvant un compagnon tout-à-fait spécial? Es-tu intelligente, non-fumeuse, 5 pieds 7 pouces ou moins? Serais-tu à l'aise autant en soie, jasant avec l'élite dans l'une ou l'autre langue officielle du pays; autant en coton marchant la main dans la main le long de la rive au clair de la lune? Homme de carrière, bien établi, de formation classique, 38 ans, en bonne santé, honnête, affectueux, romantique, aventurier avec intérêts divers te recherche pour partager la joie de vivre, la beauté et la sagesse, l'amitié et l'amour. Répondre à C.P. 61, Norwood (Manitoba) R2H 3B8.
625-

À LA RECHERCHE d'une dame d'âge mûr, bilingue, qui accepterait de faire le ménage et les repas dans un presbytère. Pour plus de renseignements, signalez Nora, au 254-2845, après 15h.
627-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154'. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
335-

À VENDRE: gilets tricotés à la machine, taille 1 an à 12 ans et 34 à 44. Couleurs et styles variés. Excellents cadeaux de Noël. Quantités limitées. Composez le 233-4017.
611-

À VENDRE: maison, 4 chambres à coucher, 179, rue Jarvis, bon revenu. Loyer 485$. Dès le 1er janvier 1991. Prix parfait pour un premier achat ou investisseur. 28 000$. Contactez Nelson au 895-3952.
615-

À VENDRE: maison de 3 chambres à coucher. Renovée, nouveau plancher, nouvelle fournaise, bon sous-sol partiel, garage simple. Block 500, av. Washington. Prix dans les mi-cinquante mille. Pour rendez-vous contactez Mark au 895-3952.
616-

À VENDRE: duplex, bien situé en face de l'hôpital sur la rue Kenny, 2 appartements de 2 chambres à coucher, complètement renové à l'intérieur. Accepterais offre raisonnable. 256-8789
623-

À VENDRE: Mazda GLC 1981. 1 000$. 237-3360.
630-

À louer

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface, app. simple et app. double à louer. Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h.
430-

À LOUER: appartement, rue Notre Dame, 1 chambre à coucher, entrée privée, poêle, réfrigérateur. Disponible immédiatement. 300$ par mois, tous les services inclus. Composez le 233-3753.
609-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 484, rue Langevin, câble, sécurité, stationnement, électricité, chauffage, eau inclus. Libre le 1er janvier. Loyer: 398$. Composez le 222-7810.
626-

À LOUER: rue Ritchot, appartement meublé d'une chambre à coucher, 300$/mois — stationnement inclus. Électricité non compris. Composez le 231-1090 ou le 233-1097 après 17h.
632-

À LOUER: bel appartement moderne d'une chambre à coucher. 170, promenade Enfield. 425$ par mois. Composez le 233-2072.
629-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er décembre. 303-415, rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 233-3591.
628-

QUIZ

À quand le mariage?



QUESTIONS

1. Superman va-t-il enfin se déniaiser?

2. Vaut-il mieux vivre à Lima (Pérou) ou à Recife (Brésil)?

3. Quelle est la différence entre un Bic Mac et un Lean Deluxe?

4. Quelle est la plus grosse ville du monde?

5. A-t-on vraiment besoin d'un chien ou d'un cochon pour déterrer les truffes?

RÉPONSES

1. Tous les espoirs sont permis depuis que le timide Clark Kent, alias Superman, s'est enfin décidé, après avoir tourné autour du pot pendant 50 ans, à demander Lois Lane en mariage. Et elle a accepté!

Tous ces préliminaires ont eu lieu dans le numéro de novembre du célèbre magazine Superman. Si tout se passe bien, la cérémonie nuptiale pourrait se dérouler dans le numéro de décembre. Un gros problème reste cependant à régler: qui va dire à Lois Lane que Clark Kent et Superman ne font qu'un? It looks like a job for...vous savez qui!

2. Mieux vaut choisir Lima, dans la mesure où la capitale péruvienne n'arrive qu'en sixième position, juste après Recife, dans la catégorie des grandes villes les plus horribles du monde.

Ce jugement sans appel a été rendu par le Population Crisis Committe de Washington (une ville pas si pire), à la suite d'une étude de deux ans sur la qualité de vie dans les 100 plus grandes villes du monde.

Le classement a été effectué en fonction de 10 critères, notamment le taux de meurtres, le coût de la nourriture, la mortalité infantile, la qualité de l'air et les embouteillages.

Du côté positif, signalons que le Population Crisis Committee donne raison au chanteur Luc De Larochellière lorsqu'il affirme être né «du bon bord de l'Amérique». Montréal arrive en effet en tête des villes les plus agréables à vivre, à égalité avec Melbourne (Australie) et la conurbation de Seattle-Tacoma (États-Unis).

3. En dépit des calomnies des dénigreurs de la restauration rapide, l'entreprise McDonald's ne sert pas la même tambouille sous des noms différents à ces millions de clients de par le monde.

Le hamburger Lean Deluxe, encore au stade expérimental, est destiné à satisfaire l'appétit et le goût du boeuf des gourmands soucieux de leurs poids ou soumis à un régime. Le Lean Deluxe ne contiendra, paraît-il, que 310 calories et 10 grammes de gras, contre 410 calories et 20,7 grammes de gras dans le hamburger McDonald's traditionnel.

4. Il s'agit de la conurbation de Tokyo-Yokohama, dont la population atteint les 28,7 millions d'habitants. Mexico est encore loin derrière avec 19,4 millions d'habitants, mais les démographes s'attendent à ce que la capitale mexicaine supplante sa rivale japonaise d'ici la fin du siècle.

5. Il semble bien que les centaines de chiens et de cochons employés chaque année en France pour la cueillette des précieux champignons risquent de perdre leur job.

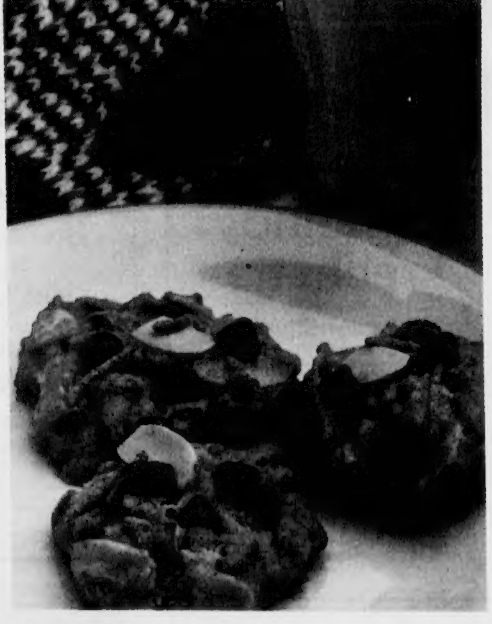
Des chercheurs ont en effet mis au point un détecteur électronique de truffes qui repère leur odeur sous la terre avec autant d'efficacité que le système olfactif de nos amis à quatre pattes.

L'appareil possède de plus plusieurs avantages sur ses concurrents: il n'a pas besoin d'entraînement et il ne se laisse pas distraire durant son travail. On estime que 20 à 25% des truffes, soit environ 15 tonnes, sont ainsi perdues chaque année parce les chiens ou les cochons ont parfois la tête ailleurs.

Laurent GIMENEZ

RECETTES

Biscuits santé


Nous avons tous besoin de fibres, pas seulement les aînés.

Si vous songez à augmenter le contenu en fibres dans votre régime seulement lorsque vous aurez atteint un certain âge, pensez-y deux fois, surtout si vous avez de jeunes enfants. Il est difficile de changer des habitudes alimentaires bien établies. Les diététistes recommandent une plus grande consommation de fibres pour tous les âges, pas seulement aux personnes de plus de cinquante ans.

Commencez avec les collations et les friandises. Les enfants ont besoin de surplus d'énergie pour terminer les devoirs et participer aux activités après l'école. Faites-leur plaisir avec ces biscuits tendres qui combinent les délicieuses saveurs des amandes, de l'orange, des épices et du chocolat.

Biscuit santé

1/2 tasse de beurre ou de margarine, ramolli
1/2 tasse de cassonade bien tassée
1/4 de tasse de miel liquide
1 oeuf
1 c. à thé de zeste d'orange râpé
1 tasse de farine de blé entier
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de cannelle moulue
1/4 de c. à thé de muscade moulue
1/4 de c. à thé de sel
1 tasse de céréales de son
1 tasse (pqt de 175 g) de grains de chocolat mi-sucré, facultatif
1/2 tasse d'amandes tranchées
1/2 tasse de raisins secs

Battre en crème le beurre et la cassonade jusqu'à ce que le tout soit léger et mousseux; incorporer le miel, l'oeuf et le zeste d'orange et battre jusqu'à homogénéité. Combiner la farine, la poudre à pâte, la cannelle, la muscade et le sel; incorporer au mélange crémeux. Incorporer les céréales, les grains de chocolat, les amandes et les raisins secs. Déposer en petites cuillerées sur des plaques à pâtisserie graissées. Cuire au four à 350°F, de 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient légèrement dorés. Laisser refroidir sur une grille. Conserver dans un contenant hermétique.

Donne environ 4 douzaines de biscuits.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233 6659
Fax: 231 1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat (français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

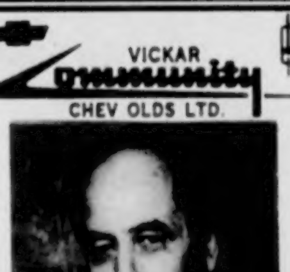
DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

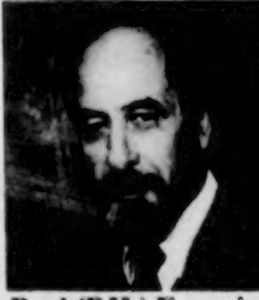
Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS




Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirkchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, de couple et familiale
- sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires
Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

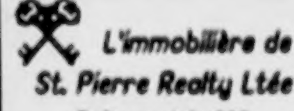
MÉTIERS




Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Falcon Auto Leasing
340, prom. Royal Mint, Winnipeg (MB)
(204) 254-4702
Nous pouvons vous procurer l'auto dont vous rêvez. Vous choisissez le modèle, nous l'achetons pour vous.
Pas de TPS (GST) à payer avant 1994!
Une division de «Les Frères Boisvert Ltée» (Boisvert Transmission) «Chez Boisvert, c'est clair!»

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.